

DOCTRINE

Revue d'études générales

NUMERO SPÉCIAL



**Un RETEX
à ne pas manquer**

INTIFADA AL AQSA OU DEUXIÈME INTIFADA



ANALYSE D'UN CONFLIT ASYMÉTRIQUE EN ZONE URBAINE

sommaire

Directeur de la publication :

Général de division

Gérard Bezacier

Directeur adjoint :

Général (2s) Jean-Marie Veyrat

Rédacteur en chef :

Lieutenant (TA) Stéphane Carmès

Maquette : Christine Villey

Création : amarena

Crédits photos :

AFP (1^{ère} de couverture)

IDF (4^e de couverture)

Photogravure : Saint-Gilles (Paris)

Gestion du fichier

des abonnés :

Lieutenant (TA) Stéphane Carmès

Diffusion :

bureau courrier du CDES

Impression : Saint-Gilles (Paris)

Tirage : 2 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1293-2671 - Tous droits

de reproduction réservés.

Revue trimestrielle

Conformément à la loi «informatique et libertés» n° 78-17 du 6 janvier 1978, le fichier des abonnés à DOCTRINE a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL, enregistrée sous le n° 732939. Le droit d'accès et de rectification s'effectue auprès du CDES.

Commandement de la Doctrine
et de l'Enseignement militaire
Supérieur de l'armée de terre
BP 53 - 00445 ARMEES.

Tél : 01 44 42 35 91 ou 01 44 42 59 86

PNIA : 821 753 35 91 ou 821 753 59 86

Fax : 01 44 42 35 01 ou 821 753 35 01

Web : www.cdes.terre.defense.gouv.fr

Mel : doctrine@cdes.terre.defense.gouv.fr

EDITORIAL	p. 3
AVERTISSEMENT	p. 4
QUELQUES REPÈRES CHRONOLOGIQUES	p. 5
LA DEUXIÈME INTIFADA : UN CONFLIT ASYMÉTRIQUE EN ZONE URBAINE	p. 6
Chapître 1 - Caractéristiques et modes d'action de la guérilla palestinienne	p. 7
• La montée du terrorisme	p. 7
• Une guerre subversive	p. 9
• Caractéristiques militaires de l'ennemi des IDF	p. 10
Chapître 2 - Principaux modes d'action de la contre-guérilla israélienne	p. 12
• Une doctrine de prévention agressive	p. 12
• Des lignes Maginot " Hi-tech "	p. 14
• Des actions de rétorsion brutales	p. 18
Chapître 3 - Les contraintes de l'engagement israélien en contre-guérilla	p. 20
• L'adaptation des forces israéliennes à la lutte contre la guérilla	p. 20
• La préservation des effectifs	p. 21
• L'indispensable prise en compte de la population	p. 22
Annexe 1 : ÉTUDES DE QUELQUES FONCTIONS OPÉRATIONNELLES	p. 25
Commandement	p. 25
Télématique	p. 27
Renseignement	p. 30
• Renseignement tactique d'origine humaine (ROHUM)	p. 30
• Renseignement technique	p. 30
Contact	p. 33
• Engagement en zone urbanisée	p. 33
• Emploi des hélicoptères	p. 38
• Tireurs d'élite	p. 39
• Connaissance du milieu et préservation du moral	p. 39
Agencement de l'espace terrestre	p. 39
Communication opérationnelle	p. 40
Annexe 2 : CARTE D'ISRAËL	p. 42
Annexe 3 : TERRITOIRES PALESTINIENS	p. 43
Annexe 4 : TRACE DE LA CLÔTURE " ANTITERRORISTE "	p. 44
Annexe 5 : SOURCES	p. 45
EN GUISE DE CONCLUSION :	
QUELQUES RÉFLEXIONS À L'USAGE DES FORCES TERRESTRES FRANÇAISES	p. 47

Parfaitement impliquée dans une guerre par essence et finalités subversives, Tsahal, l'armée d'Israël, se heurte en permanence à trois contraintes majeures :

- les limites de l'adaptation des structures et des modes d'action d'une armée de terre de type conventionnel face à une menace asymétrique ;
- l'indispensable préservation des effectifs et la réduction des dommages humains et matériels ;
- l'implacable nécessité de la prise en compte de la population, acteur central de toute guerre de type subversif.

Exemple concret, à échelle réduite, d'une armée en action au XXI^e siècle en site urbain ou périurbain, les caractéristiques militaires du conflit Israëlo-palestinien, qui déchire la Palestine depuis septembre 2000, sont d'une importance capitale/cardinale pour l'évolution de nos propres forces armées. Cette étude du Centre d'évaluation et de retour d'expérience analyse pour la première fois ce qu'il faut dorénavant classer selon, non pas les trois principes de la guerre dictés par le lieutenant-colonel FOCH au début du siècle précédent, mais les six principes de l'emploi des forces de cette première moitié du 21^e siècle :

- la concentration des efforts et la gradation des effets,
- l'économie des forces et la réduction des pertes humaines et des dommages matériels,
- la liberté d'action et la légitimité des actions.

Cette "deuxième Intifada", ou "Intifada Al Aqsa", bien qu'elle s'inscrive dans un contexte politique très complexe et extrêmement spécifique, constitue une source d'informations digne de réflexion pour l'armée de terre française. Cette guerre, dite de basse intensité (pourquoi ?) illustre ainsi certaines préoccupations de la pensée militaire actuelle car elle oppose une armée de type conventionnelle à un adversaire asymétrique dans une zone fortement urbanisée. Tout, dans les opérations extérieures actuelles, notamment durant les phases de transition (parfois nommées phases de stabilisation) démontre que l'éventualité d'une confrontation de ce type ne peut être ignorée par nos forces.

C'est pourquoi, malgré les évidentes limites d'un tel exercice, dont la première est certainement l'incompatibilité de certains modes d'action avec la culture militaire française et le strict respect des conventions régissant le droit de la guerre, je ne doute pas que les travaux de cette étude majeure ouvriront quelques perspectives à ceux qui réfléchissent notamment sur l'engagement en zone urbaine. Ils prolongent en particulier l'étude CAPAZUB, conduite par le CEREX au deuxième semestre 2003, et précèdent le numéro 3 de DOCTRINE totalement dévolu au combat en zone urbaine, qui paraîtra début juillet prochain, en faisant le point des différentes capacités et modes d'action spécifiques de ce domaine.

**Le Général de division
Gérard BEZACIER**

AVERTISSEMENT

La visite controversée d'Ariel Sharon (alors chef de l'opposition) sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem fin septembre 2000 a semble-t-il servi de prétexte au déclenchement de la **deuxième Intifada**¹, également appelée **Intifada Al-Aqsa**.

Après plus de trois ans de violences, cet affrontement méritait une étude militaire.

En effet, fin 2003, cette guerre larvée avait causé environ 2 500 morts et 40 000 blessés du côté palestinien et de l'ordre de 900 morts et 5 600 blessés du côté israélien. Ramenés à la population française, ces chiffres équivalent respectivement à 40 000 morts et 700 000 blessés pour les Palestiniens et 8 500 morts et 55 000 blessés pour les Israéliens (moyenne établie à partir des réf.34, réf.38 et réf.39).

Il s'agit donc d'un conflit, certes au **contexte géopolitique et historique très spécifique**, mais dont l'analyse s'avère particulièrement intéressante pour l'armée de terre française. En effet, il met aux prises une armée moderne de type occidental avec des combattants et des terroristes insaisissables dans un environnement essentiellement urbain. Or, il est fort probable que ce type de **conflit asymétrique en zone urbaine** tendra à se généraliser dans les prochaines années avec l'augmentation du différentiel technologique entre les armées riches et les pays pauvres et l'extension exponentielle des agglomérations dans le monde. Les difficultés actuelles de la coalition en Irak préfigurent cette tendance. D'ailleurs, lors de leur préparation opérationnelle les Américains ont étudié les savoir-faire israéliens (réf.48). De surcroît, l'expérience française en la matière paraît désormais bien lointaine : il faudrait remonter à l'action des contingents français à Beyrouth dans les années quatre-vingt, voire à l'Algérie et aux écrits du colonel Trinquier (réf.27 et 28) qui avait théorisé la guerre contre-révolutionnaire.

Cependant, cette synthèse ne prétend pas à l'exhaustivité. L'armée française n'ayant jamais été impliquée directement dans ce conflit, les centres d'intérêt identifiés ne peuvent s'appuyer que sur des sources ouvertes, voire des témoignages : beaucoup d'éléments, du fait de leur confidentialité ou de la désinformation pratiquée abondamment par les deux camps, ont certainement échappé au rédacteur.

Enfin, cette étude se refuse évidemment à porter un jugement sur la politique menée par un camp ou par l'autre : elle se contente de relever les modes d'actions des belligérants et les matériels utilisés par les Israel Defense Forces (IDF) qui pourraient éventuellement susciter l'intérêt de l'armée de terre. Néanmoins, compte tenu de la nature très particulière de ce conflit et de l'implication des populations civiles, elle ne peut éviter d'aborder quelques conséquences humaines, sociales, économiques et médiatiques du choix de certains modes d'action, qui sont d'ailleurs souvent directement décidés par le pouvoir politique.

En tout état de cause, cette synthèse, rédigée par le Lieutenant-Colonel ZBIENEN (CEREX), ne prétend en aucun cas présenter l'action des forces israéliennes comme un modèle à suivre par l'armée française, mais elle se propose simplement de susciter la réflexion sur un type d'engagement hautement probable dans le contexte géostratégique actuel.

¹ Ou "Guerre des pierres".

QUELQUES REPERES CHRONOLOGIQUES

De l'échec des accords d'Oslo à l'Intifada Al-Aqsa

1993

20 - 22 janvier : Début des négociations secrètes d'Oslo.

9 - 10 septembre : Reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'OLP.

13 septembre : Signature à Washington de la déclaration de principe israélo-palestinienne.

1994

25 février : Un colon israélien massacre une trentaine de musulmans au caveau des Patriarches à Hébron.

1995

28 septembre : Yasser Arafat et Yitzhak Rabin signent les accords d'Oslo sur l'extension de l'autonomie à la Cisjordanie.

4 novembre : Assassinat de Yitzhak Rabin par un extrémiste israélien à Tel-Aviv.

1998

23 octobre : Accords de Wye Plantation : Israël promet de se retirer dans les 3 mois de 13 %, supplémentaires de la Cisjordanie en échange d'un engagement plus ferme de l'Autorité palestinienne à réprimer le terrorisme.

1999

4 septembre : Accords de Charm el-Cheikh entre Yasser Arafat et Ehoud Barak sur l'accord de Wye Plantation.

2000

11 - 25 juillet : Sommet de Camp David qui s'achève sans accord.

28 septembre : Visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem.

Les violents affrontements qui lui succèdent gagnent rapidement la Cisjordanie et la Bande de Gaza.



La deuxième Intifada : un conflit asymétrique en zone urbaine

PJ : 5 annexes

La deuxième Intifada, **conflit de basse intensité**, malgré son **extrême spécificité**, peut néanmoins constituer une source d'enseignements pour l'armée de terre française et ce, à plusieurs titres.

Tout d'abord, il s'agit d'un **conflit asymétrique** violent dont les caractéristiques se retrouvent sur d'autres théâtres actuels comme la Tchétchénie, l'Afghanistan ou l'Irak. Les modes d'actions de guérilla auxquels sont confrontées les forces israéliennes méritent d'être étudiées par les forces terrestres françaises qui pourraient y être confrontées lors de leurs opérations de stabilisation. De même, la tactique israélienne et les contraintes subies par Tsahal, armée de type occidental, doivent être observées avec attention afin d'en tirer certaines conclusions en cas d'engagement de même nature.

Israël et les Territoires palestiniens ("occupés" pour les Palestiniens et "disputés" pour les Israéliens) sont très fortement urbanisés : la Bande de Gaza et la Cisjordanie ont respectivement des densités de population de 3 000 habitants et de plus de 400 habitants au km². Dans le cadre des études menées sur **l'engagement en zone urbaine**, l'expérience israélienne, même si elle n'est pas toujours transposable à l'armée française, mérite donc d'être prise en compte.

Enfin, les forces israéliennes ont développé et acquis des **équipements** modernes et des technologies qui pourraient intéresser directement l'armée de terre, notamment dans les domaines de la surveillance et de l'observation.

C'est pourquoi cette brève étude s'attache à mettre en évidence tout d'abord les grandes caractéristiques militaires de l'Intifada Al-Aqsa, avant d'analyser, en annexe, certaines fonctions opérationnelles qui méritent un approfondissement.



Chapitre 1

Caractéristiques et modes d'action de la guérilla palestinienne

La montée du terrorisme

Pour le gouvernement israélien actuel, la deuxième Intifada s'inscrit dans la guerre globale contre le terrorisme islamique lancée après le 11 septembre 2001 (réf.23). Il est vrai que le terrorisme constitue l'un des modes d'action privilégiés par les groupes armés palestiniens et qu'il tend à devenir de plus en plus brutal et aveugle. Ainsi sur les 900 victimes israéliennes presque 500 ont été tuées par attentat à l'explosif et seulement 2 par jet de pierre.

Plusieurs facteurs expliquent cette montée aux extrêmes :

- L'impossibilité pour les forces paramilitaires palestiniennes de se confronter directement aux unités israéliennes, modernes et bien protégées : le terrorisme, arme du faible, manifeste le caractère de plus en plus asymétrique de la confrontation.
- La concurrence larvée entre les différentes factions armées palestiniennes (Phalanges des Martyrs d'Al-Aqsa, Forces de la Résistance Populaire Palestinienne, Phalange de la Résistance Nationale Palestinienne, Phalange du Martyr clzz Al-Dîn Al-Qassâm, Brigades Al-Quds...²) pour préparer la succession de Yasser Arafat à la tête de l'Autorité palestinienne : cette rivalité latente se traduit par une certaine surenchère dans la "résistance", voire, peut-être, par la volonté d'intimider également la population palestinienne (réf.24). Des logiques différentes se superposent donc, sans exclure des alliances tactiques pour certains attentats (réf.13).
- L'émergence depuis la fin des années quatre-vingt du fondamentalisme religieux dans la lutte palestinienne avec le radicalisme de certains mouvements comme le Hamas (Frères Musulmans) ou le Mouvement du Jihad Islamique en Palestine (MJIP). Ces mouvements justifient ouvertement les attaques terroristes contre les civils israéliens : selon la rhétorique du Cheikh Youssef Al-Qardhawi, qui anime sur Al Jazira l'émission dominicale "La loi islamique et la vie" : "*Israël est une société militaire. Hommes et femmes servent dans l'armée. Il ne saurait s'agir de civils innocents. Tous sont les cibles légitimes du Jihad*" (réf.417).
- Le désespoir d'une partie de la jeunesse palestinienne, sans avenir économique ni politique (réf.21) : elle constitue un vivier toujours plus important pour des recruteurs extrémistes, souvent financés par les pétrodollars, qui indemnisent largement les familles des "martyrs" (réf.24).

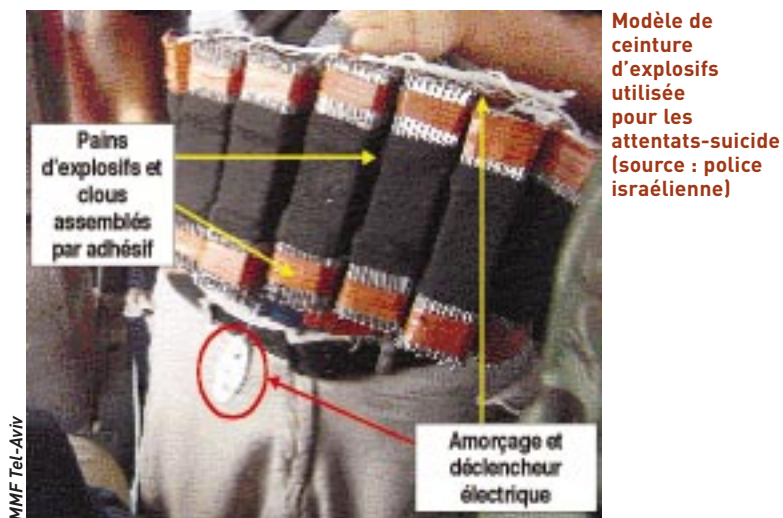


IDF

² Voir typologie de J.F. Legrain du CNRS - GREMO (référence n° 31).

Les modes d'action terroristes deviennent ainsi de plus en plus sauvages :

- avec l'attaque préférentielle des cibles "molles" et en particulier, de la population israélienne³ de préférence aux objectifs militaires ;
- avec l'augmentation exponentielle des tentatives d'attentats - suicide avec ceinture d'explosifs (réf.11) : 6 tentatives par mois en moyenne jusqu'à fin 2001, 14 en 2002 et 17 en 2003, malgré les progrès de la prévention (réf.45) ;
- avec la participation de plus en plus fréquente des femmes, voire d'enfants, à ces attentats, comme celui perpétré le 14 janvier 2004 par Reem Saleh Al-Riyachi, mère de famille tuée en actionnant la charge qu'elle portait sur elle (réf.425) ;
- avec l'utilisation répétée par les terroristes des infrastructures et des moyens protégés par le droit international (lieux de culte, ambulances...), ainsi que de la population civile comme bouclier humain.



Le terrorisme constitue désormais la menace la plus grave et la plus diffuse à laquelle sont confrontées, au quotidien, les forces armées israéliennes. Or, les forces classiques ne sont pas préparées à faire face à cette menace, par définition, non conventionnelle : elles doivent nécessairement apprendre et s'adapter, notamment dans leurs modes d'action.



Attentat-suicide à Jérusalem

³ En particulier dans les transports en commun (50 % des victimes d'attentat), au point que les Israéliens étudient la mise en place des dispositifs de protection commandés par les chauffeurs de bus (Le Monde du 30 janvier 2004).

Une guerre subversive

Cependant, le conflit israélo-palestinien actuel s'inscrit en fait dans la typologie des guerres subversives théorisées au XX^e siècle par certains penseurs marxistes (comme Mao Zedong) et mises en œuvre en particulier par le FLN en Algérie. D'ailleurs, la guérilla palestinienne montre la plupart des caractéristiques des subversions communistes passées : l'intégrisme religieux et / ou le nationalisme y tiennent lieu d'idéologie. Ainsi, on peut observer les invariants suivants :

- la complicité au moins passive de la population locale dans laquelle cette guérilla se fonde "comme un poisson dans l'eau" ;
- des organisations très politisées (ou religieuses) plus ou moins légales qui assurent le contrôle idéologique des groupes paramilitaires et leur servent de porte-parole ;
- des soutiens extérieurs puissants qui lui fournissent armement et finances ;
- des sanctuaires à l'étranger plus ou moins clandestins (Syrie, Liban... : réf.13) ;
- une utilisation habile des médias afin d'influencer l'opinion internationale (réf.13).

Sa principale faiblesse réside dans l'éparpillement, voire la rivalité déjà évoquée, des mouvements politiques qui prétendent diriger la lutte armée. Cette rivalité pourrait dégénérer en lutte ouverte en cas de disparition du leader historique Yasser Arafat. Mais cette éventualité, loin de soulager Israël, pourrait conduire à l'anarchie généralisée des Territoires (réf.427).

Aussi, n'en déplaise aux tenants d'une vision purement manichéenne de ce conflit, le terrorisme n'est-il que le mode d'action le plus spectaculaire d'une confrontation complexe, où toutes les ressources sont employées pour déstabiliser l'Etat hébreu.

D'ailleurs, les forces israéliennes doivent également faire face à des modes d'action plus conventionnels (réf.11) :

- des attaques d'unités paramilitaires (embuscades, snipers, coups de main...) ;
- des mines et des pièges (charges d'accotement ou "*road side bombs*") sur les axes qu'elles empruntent ;
- des tirs indirects de mortiers ou de lance-roquettes plus ou moins artisanaux ;
- des trafics d'armes et de munitions ;
- des tentatives d'infiltrations de groupes armés ;
- des campagnes de désinformation, voire des attaques informatiques ;
- des mouvements de foule ("guerre des pierres", émeutes...), dirigés ou spontanés, même si cette Intifada semble moins populaire que la première.

Dans la guerre subversive, le terrorisme vise à provoquer la rupture décisive des communautés et le chaos en instaurant un climat de peur par le déclenchement d'une spirale infernale "violence - répression". Le conflit israélo-palestinien n'échappe pas aux lois du genre. Force est de constater qu'à l'heure actuelle, malgré d'indéniables succès tactiques, ce cercle vicieux semble loin d'être enrayé. Ainsi, certains observateurs, dont des responsables importants de la communauté de défense israélienne, tels que d'anciens responsables du Shabak⁴, n'hésitent plus à exprimer publiquement leurs doutes face à une politique de sécurité qui ne parvient pas à tarir les sources même du terrorisme après quarante mois de conflit comme le montre la progression constante des tentatives d'attentats - suicide (réf.45).

⁴ Equivalent de la DST française, le Shabak est aussi appelé "Shin Bet".

C'est dans cette approche plus globale que doivent être analysés et évalués les modes d'action de l'armée de terre israélienne, car, dans une guerre de type subversif, tactique et stratégie paraissent étroitement liées du fait même de l'implication constante des populations.

Dans une guerre subversive, l'action militaire coercitive ne peut aboutir seule à la victoire et certains modes d'action paraissent au contraire contre-productifs à moyen terme quand ils provoquent l'aliénation des populations.

Caractéristiques militaires de l'ennemi des IDF

Une fois ces réserves exprimées sur la complexité de la confrontation israélo-palestinienne, il convient de préciser les caractéristiques militaires que les forces armées israéliennes donnent de leur ennemi quotidien (réf.12).

Organisation

Cet ennemi dispose d'à peine quelques centaines de combattants actifs selon la DRM israélienne (réf.41), organisés en petits groupes indépendants ou interdépendants, sans base permanente, fondus dans la population des villes et agissant en civil.

Cet ennemi est par conséquent difficile à intercepter, mais il semble avoir une capacité d'organisation limitée et il ne peut monter des opérations d'envergure.

Armement :

Ces combattants sont équipés d'un armement léger d'infanterie dont des fusils de précision et des lance-roquettes antichars (RPG), quelques armes à tir courbe (mortiers et lance-roquettes artisanaux) et bien évidemment, des grenades et des explosifs en tous genres...



IDF

Tireurs palestiniens

Modes d'action

Tous les modes d'actions d'une guérilla classique sont utilisés, y compris des attentats contre des civils, des raids dans des colonies ("*killin trip*"), l'obstruction des rues par des barricades et l'attaque d'objectifs économiques (port d'Ashcod).

La guérilla palestinienne cherche de plus en plus à éviter le combat frontal avec les forces armées israéliennes (malgré des attaques fréquentes par tirs indirects ou à distance de sécurité) pour s'en prendre à des cibles plus vulnérables, souvent civiles.

Ses actions restent généralement limitées dans le temps et dans l'espace : coups de main ("*hit and run*"), harcèlements, attentats-suicide...

Ces attentats, malgré leur caractère apparemment désespéré, font l'objet d'une préparation méticuleuse qui implique plusieurs personnes en amont (commanditaire, artificier, passeur...) (réf.11).

Enfin, les civils palestiniens, les infrastructures protégées et même les ambulances sont de plus en plus utilisés comme masque, voire comme bouclier.

Dans ce type de conflit fortement asymétrique, l'ennemi se caractérise donc par sa furtivité, son ubiquité, sa dilution dans la population locale, sa "signature"⁵ très faible, son mépris des conventions internationales, mais aussi par sa capacité d'organisation limitée face à une armée moderne.

5 C'est-à-dire ce qui permet de le distinguer des civils innocents.



IDF

Tireur palestinien

Chapitre 2

Principaux modes d'action de la contre-guérilla israélienne

Face à la guérilla urbaine menée par les insurgés palestiniens, les IDF ont pour mission d'assurer la sécurité de la population en encourageant le minimum de pertes et en limitant autant que faire se peut les dommages collatéraux, afin de préserver la liberté d'action du politique et d'éviter un embrasement général de la région (réf.12).

Elles ont ainsi développé certains modes d'action spécifiques dans les domaines de la prévention, de la protection et de la rétorsion.

Malgré le caractère terroriste de leurs adversaires, les forces israéliennes disent appliquer le droit international, notamment des conflits armés, et elles ont édicté des règles de comportement dans ce sens (réf.210). Néanmoins, nombre des modes d'action israéliens restent sujets à caution du point de vue du droit et font l'objet de vives critiques sur la scène internationale.

Outre cette contrainte juridique, les IDF doivent agir dans des zones densément peuplées, ce qui augmente sensiblement les risques de dommages collatéraux.

Une doctrine de prévention agressive

La prévention des activités terroristes, sur laquelle les forces portent leurs efforts afin d'éviter l'escalade de la violence, repose essentiellement sur le renseignement d'origine humaine, mais aussi, en particulier pour les forces terrestres, sur la dissuasion et l'élimination "préventive" des terroristes (ou présumés tels).

L'efficacité d'un renseignement d'origine humaine fusionné

Dans le domaine du renseignement d'origine humaine, Israël détient une réputation historique d'excellence. Son savoir-faire permet d'obtenir d'excellents résultats dans la prévention des attentats. Ainsi, le nombre d'attaques (par bombe et par armes à feu) a diminué de façon très significative (moins 60 %) entre 2002 et 2003. D'après les statistiques du ministère de la défense israélien (réf.45), les attentats à la bombe sont passés de 578 en 2002 à 220 en 2003, tandis que les attaques à l'arme à feu ont chuté de 1 740 à 724 dans la même période. Ces succès sont attribués à un nombre important d'agents de renseignement et d'informateurs sur le terrain : 10 000 à 20 000 indicateurs, notamment, renseignent les différents services israéliens (réf.11). Les forces terrestres dont, en particulier, les forces spéciales de l'armée de terre et les unités de reconnaissance, participent à cet effort général de collecte de l'information (HUMINT ou ROHUM), en complément de ses capteurs techniques. Mais, c'est surtout la synergie entre les différentes sources (Shabak à 80 %, renseignements généraux, renseignement militaire...) qui garantit une telle efficacité. Ainsi, les réseaux et les bases de données sont intégrés afin de permettre la mise à disposition en temps réel des informations (réf.11) et donc, intercepter à temps les tentatives d'attentat. La DRM israélienne a d'ailleurs pour mission de présenter les synthèses périodiques de renseignement sur l'Intifada au gouvernement (réf.11).

Face à une menace terroriste qui nécessite toujours une réaction extrêmement rapide, le renseignement d'origine humaine constitue une parade efficace, mais il exige une étroite et constante coopération des différents services (renseignements tactique, stratégique, policier...) pour en faciliter le fusionnement en temps réel.

La pression dissuasive de l'occupation de l'espace

Certes présentes dans la guerre du renseignement, les forces terrestres contribuent surtout à la prévention des attentats et des troubles par la dissuasion. En effet, cette dissuasion repose sur la présence permanente et la visibilité des forces israéliennes dans les Territoires. Ainsi, huit brigades interarmes stationnent dans la bande de Gaza et en Cisjordanie depuis avril 2002 (réf.11). De même, des hélicoptères de combat survolent en permanence les grandes agglomérations (réf.12). Cette occupation dissuasive contribue à exercer une pression constante sur la guérilla et à éviter qu'elle ne s'installe en toute impunité dans des sanctuaires. Il s'agit en outre de diffuser la perception que Tsahal peut frapper partout, qui elle veut et quand elle le veut (réf.12). Cette omniprésence produit donc un indéniable impact psychologique sur la population palestinienne dans son ensemble. Cependant, elle exige évidemment de gros effectifs. C'est pourquoi les IDF ont dû faire appel massivement aux réservistes (réf.418 et réf.12). Mais les restrictions budgétaires imposées par la crise économique prévoient une réduction du format de l'armée de terre et du volume de la réserve⁶ (réf.49 et réf.12), ce qui engendre un manque d'effectifs chronique sur le terrain (réf.11).

Dans le cadre d'un conflit de type subversif, le contrôle continu du terrain par les forces terrestres contribue efficacement à la prévention des attaques grâce à la pression qu'il exerce sur la guérilla et à son indiscutable impact psychologique sur la population. Néanmoins, il devient de plus en plus difficile pour des armées modernes aux effectifs contraints. Le choix des implantations et des modes d'action dégradés (survol par hélicoptère, à l'effet dissuasif certain, par exemple) prend une importance accrue.

La problématique des "éliminations ciblées"

Les "éliminations ciblées" d'activistes palestiniens s'inscrivent, pour les IDF, dans le cadre de la doctrine d'action préventive. Elles visent à mettre hors d'état de nuire des individus soupçonnés de préparer des attaques terroristes imminentes. Elles sont sensées en outre contribuer à la dissuasion en renforçant l'image d'omnipotence des forces israéliennes.

La majorité de ces actions sont effectuées par les Israel Air Forces (IAF) et notamment, par des hélicoptères d'attaque⁷. Mais les forces terrestres, et surtout les forces spéciales, y participeraient également, certes de façon plus discrète. Elles seraient ainsi à l'origine de presque 40 % des éliminations. Au total, ces éliminations ciblées auraient fait entre 200 (réf.37) et 300 morts (réf.38).

Pourtant, pour éviter toute dérive, ces opérations "chirurgicales" préventives sont décidées au plus haut niveau politique (Premier ministre) et elles doivent, en théorie, répondre à cinq conditions :

- il n'y a aucune autre solution envisageable ;
- les objectifs doivent être des terroristes engagés dans des actions en cours ;
- l'opération doit avoir un caractère préventif et non punitif ;
- la cible doit être identifiée de façon absolument certaine ;
- les dommages collatéraux doivent être réduits au minimum.

Pourtant, ces critères ont pu faire l'objet d'interprétations évolutives. Ainsi, la notion de "ticking bomb"⁸ a été étendue aux présumés artificiers et logisticiens, mais aussi aux leaders politiques ou religieux (réf.46). Aussi une partie de l'opinion internationale s'est-elle émue de la tentative d'élimination du porte-parole du Hamas al-Rantissi par un missile Hellfire tiré par un hélicoptère d'attaque dans Gaza le 10 juin 2003 (réf.44) ou encore, de la liquidation du Cheikh Yassine, le 22 mars 2004. De plus, le caractère préventif de ce genre d'actions apparaît souvent discutable car elles s'inscrivent dans le cercle infernal attaques-représailles des conflits de type subversif : elles peuvent contribuer à alimenter dans la population le climat de peur et de violence qui sert de terreau à la guérilla.

⁶ Diminution annoncée du volume de la réserve de l'ordre de 50 %.

⁷ Les hélicoptères appartiennent à l'armée de l'air : les IDF n'ont pas d'ALAT ni d'équivalent du DAOS.

⁸ Ou "bombe à retardement".

Enfin et surtout, ces opérations causent malgré tout de nombreuses victimes innocentes. D'après le chef d'état-major des IAF, le général Dan Haloutz, 30 à 35 % "seulement" d'entre elles ont entraîné des dommages collatéraux (réf.44) mais, selon certaines sources non gouvernementales, elles auraient causé une centaine de morts parmi les civils (réf.37). Par exemple, lors de l'élimination de Salah Shehade, responsable de la branche armée du Hamas à Gaza, par une bombe d'une tonne dans un quartier très peuplé, dans la nuit du 22 au 23 juillet 2002, 14 civils, dont 9 enfants, avaient péri et 140 personnes avaient été blessées (réf.11). La réprobation internationale qui avait suivi ce massacre a poussé les IDF à améliorer la précision de leurs armements plutôt que leur puissance et à durcir leurs règles d'engagement. Cependant, du fait de la densité de la population des Territoires et des modes d'action des terroristes qui s'abritent derrière des boucliers humains, de tels aménagements ne pourront jamais réduire à néant les risques collatéraux.

C'est pourquoi on peut s'interroger sur la validité de ce mode d'action, tant du point de vue de son impact désastreux sur la population palestinienne dans son ensemble et sur l'opinion internationale, que de celui de son fondement juridique⁹. En effet, bien que les autorités israéliennes se sentent fortes de leur bon droit en se référant à la "guerre globale contre le terrorisme" dans laquelle sont engagés les Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001 (réf.12), quelques voix¹⁰ commencent à s'élever au sein même de la communauté de défense pour remettre en cause ces "éliminations ciblées" (réf.45). Devant les plaintes d'organisations humanitaires, dont certaines considèrent qu'il s'agit d'une atteinte grave à la 4^e convention de Genève (réf.38), le gouvernement de M. Sharon a jugé la critique suffisamment sérieuse pour présenter en janvier 2003 devant la Haute Cour de Justice un document officiel qui justifie a posteriori cette politique face à la loi israélienne et au droit international. La position de la Cour est attendue sur ce sujet (réf.46).

Quoi qu'il en soit, la problématique des "éliminations ciblées" montre à quel point la tactique, la stratégie et la politique interfèrent dans les conflits de type subversif. Ce mode d'action, qu'on n'imagine pas pouvoir utiliser dans l'armée française, peut apparemment être considéré comme efficace d'un point de vue tactique¹¹, mais ses conséquences stratégiques et politiques s'avèrent nettement plus discutables, voire contre-productives. C'est pourquoi des opérations de ce type ne peuvent être décidées et conduites qu'au plus haut niveau de l'Etat.

Des lignes Maginot "Hi - Tech"

Face à la guérilla palestinienne, en complément d'une doctrine agressive de prévention, les IDF s'appuient sur des dispositifs de protection dotés des derniers perfectionnements technologiques. En effet, elles ont la responsabilité de la défense d'un double système statique : la barrière défensive sur les frontières et les très controversées "clôtures de sécurité" de Cisjordanie et de Gaza. En outre, elles arment une multitude de points de contrôle (*check-points*), fixes ou mobiles, à l'intérieur même des Territoires. Mais là encore, ces choix éminemment politiques ne sont pas sans conséquence sur la population palestinienne dans son ensemble.

⁹ D'autant qu'Israël aurait, d'après certains, renoué en 2003 avec les éliminations ciblées à l'étranger.

¹⁰ Cf. en particulier, la lettre de protestation publique de 27 pilotes des IAF en octobre 2003 et les propos du général (CR)

Shai Avital : "Israël a tendance à élargir de façon intolérable la notion de bombe vivante" (*Le Figaro* du 9 février 2004 :

"Polémique en Israël sur la moralité des éliminations ciblées". Marc Henry).

¹¹ 85% de réussite selon le CEMAA israélien (cf. réf.11).

La nécessaire surveillance des frontières extérieures

L'histoire récente a montré que toute guérilla, pour durer, doit pouvoir disposer de zones d'impunité où elle peut se replier, se remettre en condition et surtout, s'approvisionner facilement en armes et en munitions. Ces zones sont généralement situées hors du pays considéré. Le conflit israélo-palestinien n'échappe pas à cette règle compte tenu de l'exiguïté du territoire. Ainsi, la guérilla palestinienne se fournit en armes, en munitions, voire en hommes, dans tout le Moyen-Orient en s'appuyant notamment sur sa diaspora.

Israël a donc pris en compte cette menace d'infiltration et de trafic en construisant, notamment sur la frontière du Liban¹², une ligne de défense et de surveillance qui s'inspire de ce qu'a pu être la ligne Morice en Algérie, mais avec les moyens modernes d'observation et de commandement. En effet, les 150 km de la frontière libanaise montrent, derrière un dispositif de protection rudimentaire reposant sur des fossés et une clôture sensible, une utilisation optimale d'une grande diversité de moyens de surveillance (postes d'observation tout temps, ballons captifs, senseurs terrestres abandonnés, drones...) que complète le renseignement d'origine humaine des patrouilles. Mais la valeur de ce dispositif réside essentiellement dans la rapidité de la transmission de l'alerte et une délégation d'action aux plus bas échelons. Grâce à la mise en réseau des capteurs, des postes de commandement (niveau bataillon) et des unités réservées, ces dernières peuvent intervenir dans des délais extrêmement contraints sur une tentative d'infiltration (réf.12). Les IDF considèrent ainsi que ce dispositif a considérablement réduit la menace venant du Nord, bien qu'il soit impuissant bien évidemment face aux tirs indirects (mortiers, LRM...) des milices du Hezbollah.

La protection des frontières s'avère indispensable pour asphyxier la guérilla. Les moyens modernes de surveillance, d'observation et de communication (notamment la transmission de données) permettent une économie des forces optimale pour des armées occidentales à effectifs limités. De plus, ils contribuent à la préservation des forces en n'exposant pas inutilement à des attaques des postes dispersés.

La très controversée "clôture antiterroriste"

Après l'attentat sanglant de la Pâque juive de 2002 à Netanya, le gouvernement israélien a décidé la construction d'une "clôture de sécurité" (rebaptisée récemment "clôture antiterroriste") autour de la Cisjordanie pour protéger Israël et certaines implantations juives des incursions terroristes. Les IDF ont la responsabilité de la surveillance de cette "clôture", qualifiée de "mur" par ses détracteurs. A terme (fin 2005 ?), cet obstacle devrait faire 720 km dont 140 km étaient déjà construits fin 2003. Il est constitué pour l'essentiel d'un grillage sensible anti-intrusion bordé de pistes pour les patrouilles motorisées et renforcé de barbelés et d'un fossé (réf.35). Seule une vingtaine de kilomètres sera bétonnée pour éviter les tirs directs dans des secteurs vulnérables (routes civiles longeant la "clôture" comme à Bat-Hefer et Matan...).



12 Où toute tentative de franchissement est considérée comme hostile (cf. réunion d'échanges franco-israéliens du 21 au 23 octobre 2003).

Bien que plébiscité par la population israélienne (à 80 % selon réf.25), un tel obstacle a de graves implications : il ne peut être décidé qu'au plus haut niveau de l'Etat. En effet, malgré les dénégations récurrentes du gouvernement Sharon, il pourrait apparaître comme une nouvelle frontière de fait, fixée unilatéralement (réf.421). Or il englobe plus de 14 % de la Cisjordanie par rapport au tracé de la "Ligne Verte" de 1949. De plus, il restreint les déplacements de plus de 270 000 Palestiniens vivant dans les zones enclavées (réf.33). Aussi l'accélération de sa construction¹³ (réf.423) suscite-t-elle de vives critiques de la part, bien sûr des Palestiniens, mais aussi d'organisations non gouvernementales (réf.37), d'autorités religieuses (réf.421 et réf.429) et surtout, de la quasi-totalité de la communauté internationale. Ainsi, le 21 octobre 2003, l'Assemblée générale de l'ONU a voté une résolution de compromis, élaborée par l'Union européenne, exigeant qu'Israël "arrête et revienne" sur la construction du "mur" dans les territoires palestiniens. Le texte a été adopté par 144 voix pour, 4 contre¹⁴ et 12 abstentions (réf.419). En décembre 2003, l'Assemblée générale a en outre demandé à la Cour internationale de justice (CIJ) de définir en droit les conséquences de l'édification de la "clôture". Mais le gouvernement israélien a rejeté immédiatement la résolution de l'ONU et conteste la compétence de la CIJ dans cette affaire.

Quoi qu'il en soit, on peut s'interroger sur l'efficacité militaire d'un tel ouvrage dans la durée. Même s'il contribue certainement à réduire les attaques (réf.13) et s'il soustrait en théorie l'aéroport Ben Gourion aux tirs de missiles SATCP, du fait de certaines considérations politiques et économiques, son tracé ne répond pas toujours au mieux aux impératifs militaires. De plus, il ne pourra pas empêcher le creusement de tunnels, tels qu'on peut l'observer dans la bande de Gaza où se livre une véritable "guerre des tunnels" (réf.11). De surcroît, son coût estimé à plus de 2 millions de dollars du kilomètre grèvera d'autant les autres dépenses d'équipement de défense. Mais surtout, les frustrations et les difficultés économiques qu'il va engendrer pour la population palestinienne ne sont pas de nature à éradiquer les racines du terrorisme (réf.428). Déjà, l'attentat - suicide du 14 janvier 2004 a été expliqué, sinon justifié, par le Premier ministre palestinien Ahmad Qoreï, comme une des conséquences de l'édification du "mur" (réf.425). C'est pourquoi même quelques hauts gradés israéliens en retraite commencent à s'interroger, sinon sur le bien-fondé de cette "clôture", au moins sur son tracé (réf.45).

Si les ouvrages défensifs sur les frontières extérieures peuvent se justifier parce qu'ils permettent de mieux contrôler la zone d'action, l'érection de "clôtures" internes qui enclavent arbitrairement les populations, entretiennent les rancœurs, alimentent la violence et finalement, confortent les plus extrémistes. Ainsi, le coût de telles constructions, notamment sur la scène internationale, paraît devoir dépasser de beaucoup les avantages opérationnels attendus.

Une multitude de postes de contrôle internes

En complément des ouvrages défensifs fixes, les IDF tiennent une multitude de postes de contrôle à l'intérieur de la Cisjordanie¹⁵. Ainsi, certaines organisations (certes pro-palestiniennes) y dénombrent plus de 120 barrages (réf.38)

Ces barrages, combinés aux couvre-feux périodiques, contribuent certainement à contenir et à intercepter des terroristes, même si ces derniers cherchent à les franchir par tous les moyens, notamment avec des ambulances empruntées par des "vraies -fausses" femmes enceintes, c'est-à-dire des femmes enceintes qui transportent des armes et des explosifs à leur profit (réf.12).

¹³ Annonce par M. Sharon lors de son discours d'ouverture de la séance d'hiver 2003 de la Knesset de l'accélération de la construction de la "clôture de sécurité".

¹⁴ Israël, Etats-Unis, Micronésie et îles Marshall.

¹⁵ De plus, l'aéroport de Gaza, seul aéroport sous contrôle palestinien, est fermé depuis février 2001.



AFP

Contrôle d'une ambulance

Cependant, ils ont un impact très négatif sur l'économie locale en freinant les flux commerciaux, et surtout, en condamnant au chômage certains Palestiniens qui travaillaient en Israël. Ainsi, pour la Banque mondiale, la proportion de la population palestinienne sous le seuil de pauvreté est passée de 21 % en 2000 à 60 % en décembre 2002 à cause de cette lente asphyxie. Cette institution recommande donc en priorité à Israël la levée rapide des barrages internes et la suppression des couvre-feux pour permettre la reprise d'échanges normaux (réf.21).

La multiplication des check-points et l'établissement de couvre-feux dans la durée peuvent avoir des effets négatifs sur le long terme en poussant la population à l'exaspération. Ces modes d'action doivent rester ponctuels et ciblés si la force ne veut pas s'aliéner la population.



AFP

Check-point israélien

Des actions de rétorsion brutales

Malgré les progrès de la prévention et de la protection qui ont, d'après les statistiques israéliennes, contribué à diminuer de plus de la moitié les attaques en 2003 par rapport à 2002 (réf.45), les forces israéliennes sont souvent contraintes d'engager des opérations de rétorsion lorsque des attentats sont perpétrés. Ces opérations sont dirigées en premier lieu contre les terroristes, mais elles visent également leurs présumés complices.

Bouclages et raids urbains antiterroristes

Après un attentat, les IDF cherchent généralement à mettre hors d'état de nuire les terroristes par des actions brutales, généralement précédées d'opérations de bouclage, à l'intérieur des villes palestiniennes ou des camps de réfugiés, comme en février -mars 2002 en Cisjordanie, en avril 2002 à Jénine et à Naplouse (opération "Defensive Shield" : voir réf.11), ou encore, plus récemment, suite à l'attentat de Tel Aviv de janvier 2004 (réf.425).

A force d'intervenir dans ces agglomérations hostiles, à l'urbanisme anarchique dans lesquels les activistes se fondent, l'armée israélienne a progressivement développé des savoir-faire originaux, dont les Américains se sont inspirés en Irak (réf.11). Elle utilise notamment des chars de bataille pour leur puissance de feu, leur protection et leur effet de choc, dans le cadre d'unités interarmes composées surtout d'infanterie mécanisée et d'éléments du génie équipés de bulldozers lourds blindés type D9 (réf.12). Elle n'hésite pas non plus à employer ses hélicoptères d'attaque au cœur de villes (réf.11 et réf.12). Mais, dans tous les cas, l'action est préparée avec soin à partir de renseignements précis et actualisés (réf.11) et elle est généralement conduite de nuit pour garantir l'effet de surprise, bénéficier de la supériorité que confèrent les moyens de vision nocturne et éviter l'imbrication avec la population (réf.12).

Pourtant, malgré cette dernière précaution et la volonté affichée de ne pas s'aliéner la population (réf.12), ces interventions provoquent souvent des dommages collatéraux et des destructions. L'opération dans le camp de Jénine d'avril 2002 a ainsi provoqué la condamnation du représentant des Nations unies (réf.38) et une polémique internationale, habilement entretenue par la propagande palestinienne.

L'emploi de groupements interarmes blindés apparaît efficace en zone urbaine, y compris face à une menace asymétrique si elle est parfaitement ciblée, car il limite considérablement le risque de pertes amies. En outre, la coopération interarmes, voire interarmées, prouve encore dans ce type d'action toute sa pertinence. Toutefois, l'intervention doit être limitée dans le temps et dans l'espace pour ne pas s'aliéner la population et, donc, contribuer à alimenter la spirale de la violence.



IDF

Représailles contre la population

Outre les opérations directes contre la guérilla, les IDF exercent également des représailles sur les familles et les présumés complices des terroristes, dans le but affiché de renforcer la dissuasion. Ainsi, les proches et les sympathisants des activistes sont systématiquement arrêtés et interrogés. Certains, jugés complices, ont été “déportés” de la Cisjordanie à la Bande de Gaza (réf.11). De même, leurs habitations sont parfois détruites et leurs champs confisqués ou saccagés (réf.42). En particulier, des dizaines de maisons ont été détruites dans la Bande de Gaza en 2003 car elles abritaient des accès aux tunnels de contrebande (réf.11). Ainsi, bien qu’il n’existe pas de statistiques officielles connues en la matière, selon certaines organisations, depuis le début de l’Intifada Al-Aqsa, 13 000 habitations auraient été endommagées (dont 3 000 rasées), 3 000 hectares auraient été confisqués ou brûlés et 130 puits auraient été détruits... (réf.38). Quoique les IDF prennent soin de ne pas s’attaquer aux lieux de culte pour ne pas donner une connotation religieuse à ce conflit (réf.13), quelques mosquées et quelques églises auraient été détruites (réf.38)... De même, la Banque mondiale a chiffré à 150 millions de dollars les destructions entre 2000 et 2002 des seules infrastructures financées par des donateurs (ce qui n’est pas de nature évidemment à favoriser les investissements étrangers) et elle recommande par conséquent, avec fermeté, leur suspension immédiate (réf.21).

C’est pourquoi les destructions provoquent régulièrement des condamnations de l’ONU, comme le 26 octobre 2003, lors de la destruction par les IDF de 3 bâtiments inhabités de l’Autorité palestinienne en représailles d’un attentat contre des soldats israéliens. Le coordinateur des Nations unies pour le Proche-Orient a parlé à cette occasion d’une “claire violation du droit international” (réf.422).

Les représailles exercées contre des civils et même l’atteinte aux biens de terroristes avérés apparaissent éminemment contre-productives, au-delà de toutes considérations juridiques : même si elles ont un caractère dissuasif certain, elles renforcent l’animosité de la population. De surcroît, elles ont un impact déplorable sur l’opinion internationale.



AFP

Destruction d’habitations

Chapitre 3

Les contraintes de l'engagement israélien

en contre - guérilla

Pour éclairer les modes d'action principaux développés par les IDF (prévention, protection et rétorsion), il convient de souligner trois contraintes majeures qui pèsent sur les forces terrestres israéliennes :

- les limites de l'adaptation des structures et des modes d'action d'une armée de terre de type conventionnel face à une menace asymétrique ;
- l'indispensable préservation des effectifs ;
- la nécessaire prise en compte de la population dans une guerre de type subversif.

L'adaptation des forces israélienne à la lutte contre la guérilla

Même face à la menace quotidienne que représente la guérilla palestinienne, Tsahal ne peut complètement abandonner la posture et l'organisation d'une armée conventionnelle, car Israël estime qu'il subsiste une menace de nature classique aux frontières. C'est pourquoi elle n'envisage pas, par exemple, d'abandonner le char lourd (réf.412). Cependant, pour répondre à la menace terroriste sans affaiblir les forces blindées qui resteront le pivot de la manœuvre aéroterrestre, la réforme des IDF envisage le renforcement des forces spéciales (réf.11) et surtout, de l'infanterie (réf.49). En effet, le contrôle du terrain dans le cadre de la dissuasion, comme la surveillance des lignes de défense ou les interventions dans les zones urbanisées, imposent de plus en plus de combattants débarqués, malgré les progrès technologiques. De surcroît, une partie de cette infanterie a été organisée en bataillons motorisés antiterroristes et tous les bataillons spécialisés sont sensés pouvoir mener des actions de sûreté de type PROTERRE (réf.12). De même, comme on l'a vu, la fonction renseignement a été renforcée dans tous les domaines (renseignement d'origine humaine, capteurs techniques...). Parallèlement, compte tenu des contraintes budgétaires* (réf.43 et réf.11), l'armée de terre a consenti une réduction de certaines capacités, telle que l'appui feu sol-sol. Ainsi, quatre bataillons d'artillerie de réserve ont été dissous, mais il est vrai que les brigades interarmes conservent en organisation leurs mortiers lourds (réf.12).

De plus, l'armée de terre israélienne privilégie les actions et l'entraînement interarmes et interarmées, notamment pour les interventions en zone urbaine qui combinent le raid de groupements interarmes (infanterie, chars et génie d'assaut) avec l'action des forces spéciales et l'appui des hélicoptères d'attaque (réf.12). L'entraînement interarmes commence dès la formation des officiers et se poursuit par des exercices interarmées réalistes à tirs réels comme dans le camp de Shifazon (réf.414). Mais l'entraînement commence à souffrir du manque de crédits et pourrait devenir le point faible des IDF (réf.11).

Par ailleurs, au-delà des réformes de structures et moins classiquement, les forces terrestres israéliennes ont développé des modes d'action spécifiques antiguérilla. Ainsi, elles mènent d'ores et déjà des opérations couvertes en intervenant en camions bâchés pour se dévoiler au plus tard ou encore, semble-t-il, en civil et en véhicule banalisé (réf.11). De même, elles emploient de plus en plus d'équipes cynophiles : pour la recherche (explosifs, pisteurs...), la garde, l'attaque, mais aussi, la reconnaissance en équipant les chiens de caméra vidéo et de casque pour leur transmettre des ordres (réf.11).

16 La restructuration de IDF a été baptisée "Plan Catapulte 2008".

L'adaptation des forces terrestres israéliennes à la contre-guérilla constitue un bon exemple pour une armée aux structures et aux équipements conventionnels qui serait engagée dans ce type de conflit. Les modes d'action spécifiques développés par Tsahal, notamment dans le cadre de la zone urbanisée, sans pouvoir être toujours décalqués, méritent d'être étudiés. Les Américains ne s'y sont pas trompés qui multiplient les échanges avec les IDF depuis leur intervention en Irak (réf.11).

En fait, les IDF recherchent en permanence à s'adapter à la volatilité de leur ennemi grâce à une démarche RETEX¹⁷ systématique et réactive à tous les niveaux (réf.13). Ainsi, le commandant de la brigade parachutiste a réuni ses commandants de bataillons en pleine bataille de Naplouse en avril 2002 pour tirer les enseignements "à chaud" des premiers jours de l'opération (réf.11). Même s'il y a peu d'écrits, l'expérience vécue est analysée immédiatement¹⁸ et les leçons tirées se diffusent rapidement dans les unités combattantes qui peuvent être confrontées à une situation analogue. Il s'agit donc d'une véritable "culture du questionnement" qui est encouragée systématiquement par le commandement, car dans ce type de conflit, "le succès appartient finalement à celui qui apprend le plus vite" (réf.13).

Mais, parallèlement à ce RETEX en "boucle courte" qui vise à améliorer immédiatement les techniques de combat, les IDF entretiennent également un cycle RETEX à plus long terme qui contribue aux études de doctrine, à la recherche capacitaire et qui peut déboucher sur des aménagements des programmes de formation (réf.13).

Face à un ennemi asymétrique et particulièrement imaginatif, les forces doivent en permanence s'adapter de façon pragmatique à l'évolution de la menace en s'appuyant sur un RETEX réactif. La simplicité et le pragmatisme prévalent donc sur la conceptualisation (réf.13).

Plus généralement, la démarche RETEX se révèle indispensable au cours d'un conflit. Mais, du fait des risques encourus, elle devient naturelle et les enseignements tirés paraissent mieux admis et assimilés par les combattants que lorsque les pertes sont faibles ou que les unités n'ont pas pris part aux combats.

La préservation des effectifs

Les forces armées israéliennes partagent avec les armées occidentales le souci de la préservation de leurs effectifs. Ce souci contraste d'ailleurs avec le culte du sacrifice que montrent leurs adversaires lors des attentats-suicides. En effet, d'une part, comme dans toute démocratie très médiatisée, les pertes humaines sont de plus en plus mal acceptées par l'opinion israélienne. D'autre part, comme dans la plupart des armées modernes, les effectifs paraissent particulièrement comptés, du fait notamment des contraintes budgétaires et du coût des formations. Enfin, le déséquilibre démographique ne cesse de se creuser entre Arabes et Juifs au détriment de ces derniers.

Or les femmes, qui servent depuis longtemps dans les forces israéliennes, tiennent essentiellement des emplois administratifs, logistiques, dans les transmissions et surtout, comme instructeurs spécialisés, mais elles ne peuvent pas encore pour l'instant servir dans les unités de mêlée comme combattantes, même si cela pourrait devenir bientôt une nécessité (réf.11).

¹⁷ Retour d'expérience.

¹⁸ Cf. BG Aviv Kovachi, commandant de division : "Fight and learn, learn and fight" (réf. 13).



IDF

Poste de commandement

C'est pourquoi, la rareté de la ressource humaine dans l'armée de terre israélienne explique certains choix pour compenser le besoin grandissant de combattants débarqués dans une guerre subversive. Ainsi, le choix de l'emploi du blindé en zone urbaine s'explique en grande partie par la protection¹⁹ qu'il offre à son équipage (réf.12). De même, l'utilisation du chien pour la reconnaissance de zones sensibles en l'absence de robots terrestres suffisamment souples d'emploi (réf.11).

De plus, cette pénurie en homme pousse l'armée de terre israélienne à privilégier les nouvelles technologies pour surveiller, entre autres, les lignes défensives afin de réaliser la meilleure économie des forces entre la détection et l'intervention et de ne pas exposer les soldats aux actions ennemies dans des postes isolés (réf.12).

Le développement de nouvelles technologies et la protection qu'offrent les blindés restent indispensables pour des armées modernes aux effectifs contraints dans le cadre d'engagement asymétrique où le meilleur équilibre doit être trouvé entre le nécessaire maillage du terrain, une capacité d'intervention rapide et brutale et la protection des combattants.

L'indispensable prise en compte de la population

Les IDF ont progressivement pris conscience qu'il fallait mieux préserver la population afin de ne pas se l'aliéner (réf.210 et réf.12).

Ainsi, sur le plan juridique, elles continuent d'appliquer des règles d'engagement assez restrictives, antérieures au déclenchement de l'Intifada Al-Aqsa (réf.12). De plus, après de nombreuses "bavures" au début de l'Intifada, elles ont développé et diffusé des règles de comportement, c'est-à-dire une sorte de code du soldat, qui rappelle la retenue à avoir en toutes circonstances vis-à-vis des civils. Une formation juridique est ainsi dispensée aux jeunes cadres qui commandent sur le terrain afin de mieux les préparer à affronter le poids de leurs responsabilités à travers la résolution de cas concrets comme, par exemple, le contrôle d'une ambulance transportant une femme enceinte

¹⁹ Capitaine (IDF) Udi : "OP Jenin Israeli Experience of Urban Combat" : "Israel ne peut se permettre de perdre des chars, mais doit les engager pour limiter les pertes, malgré les risques".

(réf.210). Il est vrai que le sous-effectif en officiers et l'extrême jeunesse de l'encadrement (moins de 25 ans pour les commandants d'unité) ne lui permettent pas toujours d'avoir le recul suffisant pour évaluer la grande complexité des engagements de ce genre (réf.11). Ainsi, 72 enquêtes ont été ouvertes par Tsahal suite à la mort de Palestiniens depuis le début de la Deuxième Intifada, mais si des poursuites ont été engagées contre des militaires, aucune peine de prison n'a encore été prononcée (réf.424).

Parallèlement à cette volonté de respect du droit, l'armée de terre cherche à développer les modes d'action et l'équipement du contrôle des foules pour contenir les émeutes palestiniennes. Elle utilise notamment des fumigènes et des balles en caoutchouc comme armes non létales (réf.12), mais elle emploie encore souvent des balles réelles, en particulier, lors des récentes manifestations contre la "clôture" (réf.11).

De plus en plus souvent confrontées directement à la population, les forces terrestres occidentales doivent impérativement prendre en compte les risques juridiques de leur engagement et développer une formation dans ce domaine, ainsi que les savoir-faire et les équipements du contrôle des foules.



AFP

Enfin, les IDF ont décidé de limiter la puissance des armes à leur juste suffisance pour éviter les dommages collatéraux, notamment lors des "éliminations ciblées" (réf.44). Pour les forces terrestres, cette volonté se traduit par la recherche de l'augmentation de la portée et de la précision des armes plutôt que de leur puissance (réf.12). Pourtant, force est de constater que les dernières frappes "ciblées", notamment d'octobre 2003, ont encore provoqué des dizaines de victimes innocentes (réf.420 et réf.430).

Aussi, malgré cette volonté affichée de préserver la population, convient-il de constater que certains modes d'action ("éliminations ciblées", blocage des voies de communication, destruction de biens) - certes, pour certains, décidés au plus haut niveau - ont un impact fâcheux sur la population palestinienne tant au point de vue de son éventuelle neutralité, que de sa survie économique. L'adjoint du Shabak reconnaît lui-même que la guerre contre le terrorisme déstructure la société palestinienne (réf.411). Ces excès confortent finalement les mouvements extrémistes et leur fournissent la main-d'œuvre, pauvre et désespérée, pour les attentats. Ainsi, dans ce terreau favorable, la guérilla peut s'installer dans la durée pour un coût minime (50 millions de dollars

par an) et causer des dommages 1000 fois plus importants (réf.41), alors que, du côté israélien, le coût du conflit s'élève à 3 milliards de dollars par an pour les IDF, sans compter les 2 millions de dollars par km de "clôture antiterroriste" (réf.11). De plus, en dehors du coût économique, même si pour le moment la société israélienne montre une grande détermination et une belle cohésion (réf.13), il faudra compter certainement avec l'usure morale des civils, soumis à la peur perpétuelle d'un attentat, et, pour les forces terrestres, avec la lassitude des militaires qui servent dans les Territoires (réf.11). Déjà quelques réservistes ont manifesté leur refus de reprendre du service dans ces zones (réf.45).

C'est pourquoi au sein même de la communauté de défense, des voix, certes encore rares, s'élèvent devant cette impasse (réf.45), démontrant, s'il en était besoin, l'imbrication entre les niveaux politique, stratégique et tactique dans une guerre de type subversif. Le chef d'état-major israélien a d'ailleurs initié récemment une réflexion pour tirer les leçons doctrinales des 40 premiers mois de confrontation et réaffirmer les règles éthiques qui doivent guider l'action militaire face au défi posé par le terrorisme (réf.46). L'organisation de la première conférence internationale sur les "conflits de basse intensité" du 22 au 24 mars 2004 s'inscrit d'ailleurs dans cette préoccupation (réf.13).

En fait, dans ce type de conflit, le centre de gravité de l'adversaire n'est pas constitué par les forces ennemies, trop diffuses pour être éradiquées, ni même par des objectifs géographiques, mais bien par les populations autochtones. Il faut donc bien une unicité de l'action du politique au militaire pour obtenir un impact dans la durée sur ces populations : toutes les ressources doivent être mobilisées afin de les convaincre de ne plus soutenir la guérilla. La communication opérationnelle peut pour cette finalité être un bon levier, mais elle doit s'appuyer sur la perspective d'une solution politique et la satisfaction des besoins premiers : eau, nourriture, sécurité...

Annexe 1

ETUDES DE QUELQUES FONCTIONS OPERATIONNELLES

Remarque : Ne sont traitées ici que les fonctions opérationnelles pour lesquelles il a été possible de tirer des conclusions pertinentes et sûres. Certaines, comme la logistique par exemple, du fait de la nature de l'engagement, limité au territoire national, et de l'exiguïté de la zone d'action, n'ont pas donné lieu à des observations particulières transposables à l'armée de terre française.

Commandement (avec surtout son aspect exercice du commandement)

Par tradition, le commandement israélien ne se conçoit pas sans le contact permanent des chefs tactiques avec leurs hommes. Ainsi les commandants de brigade, lors des opérations de ratissage des villes palestiniennes au printemps 2002, ont passé la plus grande partie de leur temps auprès des unités sur le terrain (réf.11).

La complexité, la dangerosité et la permanence de la menace exercée sur les forces dans les conflits asymétriques exigent une présence soutenue des chefs sur le terrain auprès de leurs hommes durant les opérations, jusqu'au niveau grande unité inclus²⁰.

Cette proximité s'explique aussi par le style même de l'armée israélienne, qui se veut avant tout une armée citoyenne²¹ dont les effectifs sont fournis essentiellement par la conscription (service militaire de 3 ans pour les hommes et de 2 ans pour les femmes). De même, le recrutement des cadres, reposant sur une sélection où prévaut le leadership, entretient cette conception du commandement. Aussi, les officiers israéliens, tous issus du rang, sont-ils souvent très jeunes (de moins de 25 ans pour les commandants d'unité élémentaire). Mais s'ils bénéficient du soutien de l'opinion israélienne et de l'allant de leur jeunesse, ils manquent parfois de discernement et d'expérience pour faire face aux complexités d'une guerre de contre-guérilla (réf.11).

C'est pourquoi, tirant les enseignements des premiers mois du conflit, les IDF diffusent maintenant des règles d'engagement précises et inculquent une formation juridique pratique aux jeunes officiers (réf.410), qui sont d'ailleurs désormais de plus en plus exposés, parce que placés sur les points les plus sensibles tels que certains *check-points*.

Dans une armée professionnelle occidentale, les sous-officiers se voient accorder une plus grande liberté d'action. Mais, de façon générale, la complexité des opérations de stabilisation actuelles, où les unités sont souvent dispersées et où le contact permanent avec la population exige discernement et expérience, nécessite de plus en plus l'implication directe des cadres dans les zones clés. C'est la raison pour laquelle ils doivent pouvoir appuyer leur action sur des ROE précises pour faire face aux situations délicates. De plus, en amont, leur formation doit développer leur autonomie et leur donner des bases juridiques très concrètes et suffisantes pour gérer les cas imprévus auxquels ils seront sûrement confrontés.

²⁰ Au risque d'ailleurs de voir les unités perdre leur chef, comme à Hébron en 2003, lorsque le commandant de brigade fut tué dans une embuscade (réf.11).

²¹ L' "armée du peuple", selon la propre expression du CEMAT israélien (réf. 13).

Comme on l'a vu plus haut, les engagements en ville imposent une coopération étroite des différentes armes, voire des armées (notamment, l'infanterie débarquée, les blindés, le génie d'assaut et les hélicoptères). C'est pourquoi les jeunes officiers participent tous à un entraînement interarmes en commun d'une durée d'un mois en fin de formation initiale. Cette nécessité d'une formation interarmes avait été mise en évidence par les enseignements de la guerre du Kippour (réf.11).

La coopération interarmes, plus que jamais indispensable dans le cadre d'un engagement urbain, se prépare dès la formation initiale des cadres.



AFP

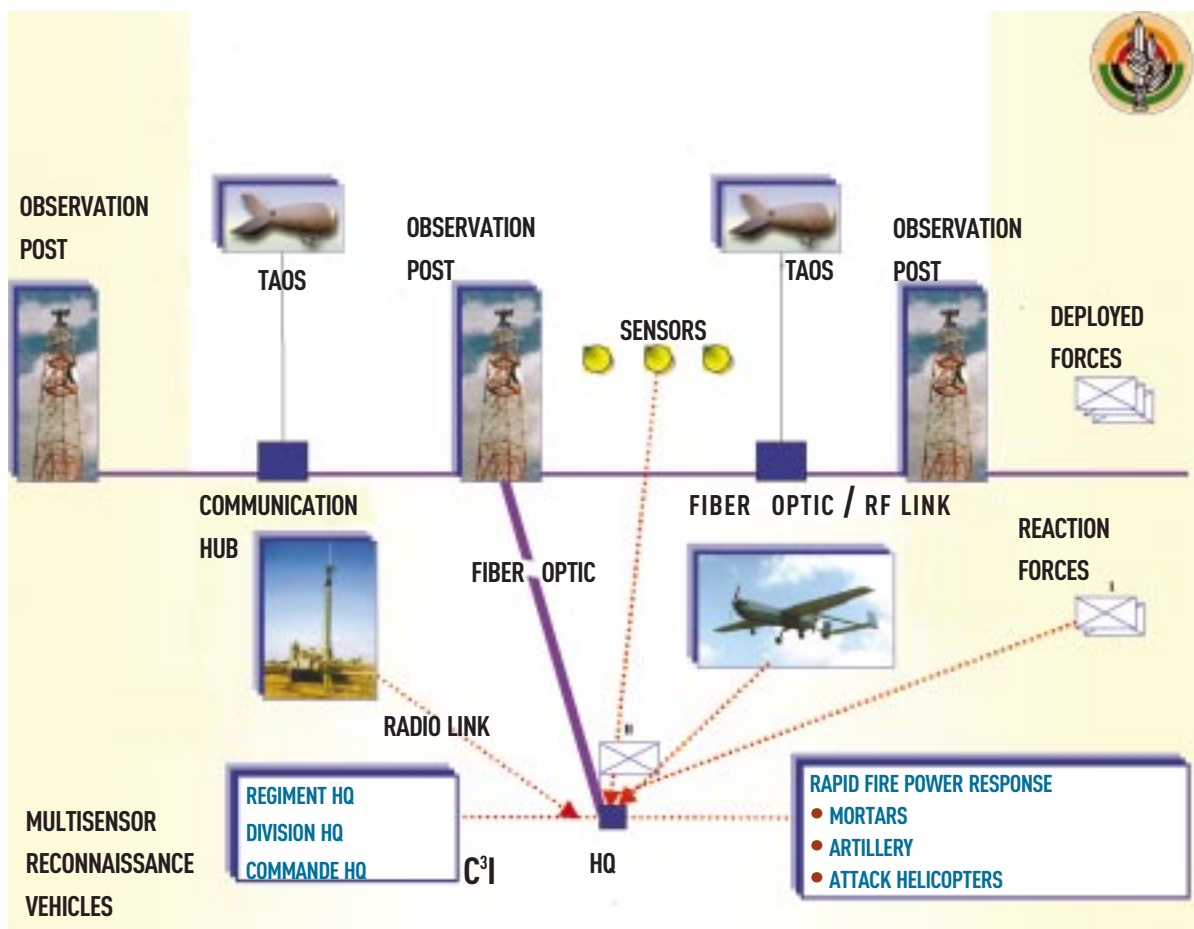
Télématique

Le commandement traditionnel “ à la voix “ semble devoir évoluer (réf.11), d’une part du fait de la vulnérabilité des chefs tactiques qui constituent des cibles privilégiées des snipers palestiniens et d’autre part, avec l’évolution des techniques de communication modernes. En effet, comme toutes les armées occidentales, Tsahal compte sur la technologie pour répondre à ses préoccupations qui sont de faire des points de situation rapides, d’avoir une perception commune de cette situation à tous les échelons et de minimiser les risques de tirs fratricides (réf.12).

Ainsi, comme on a pu l’observer, la longueur des lignes à surveiller et la faiblesse des effectifs ont poussé les IDF à mettre au point des moyens de commandement et de contrôle (C2) à partir de technologies disponibles sur le marché civil. Le commandement des secteurs sur la frontière libanaise est ainsi centralisé dans des PC fixes où les informations reçues des différents capteurs, sont exploitées et envoyées par transmission de données aux unités sur le terrain - voire aux aéronefs (avions et hélicoptères) même si pour l’instant, il subsiste des problèmes d’interopérabilité entre les armées (réf.12), **selon le schéma général ci-dessous.**

SECURITY SYSTEM for LIC & BORDER

REGIONAL DEPLOYMENT - SCHEMATIC



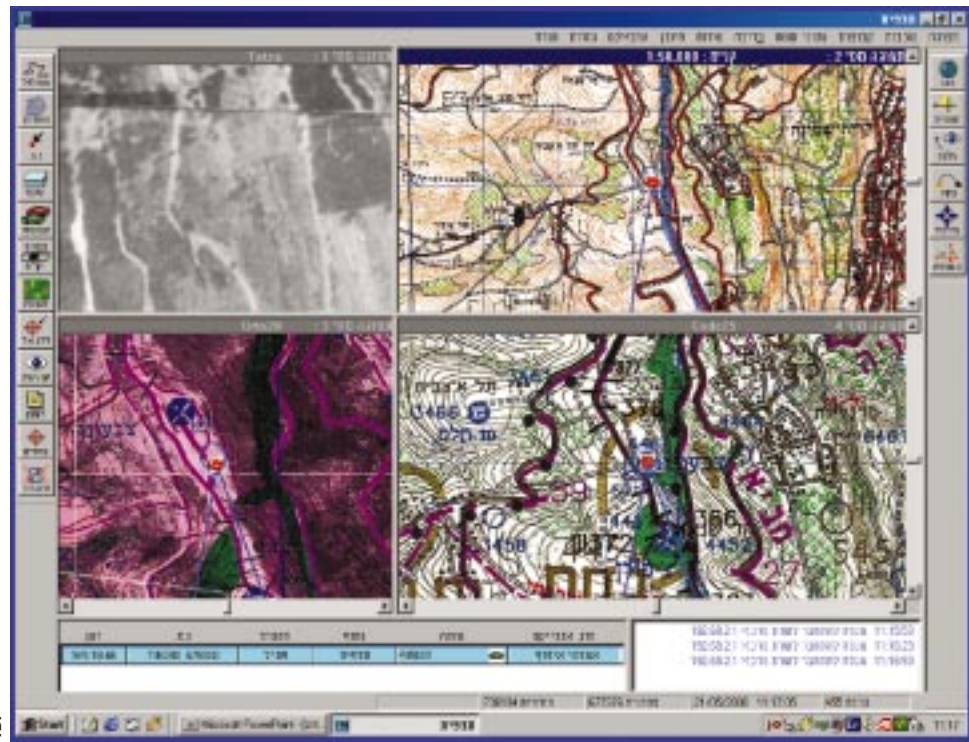
Système de protection de frontières (source IDF : réf.12).

Les PC de secteurs jusqu'au niveau bataillon sont donc installés dans des bâtiments et disposent de terminaux informatiques nombreux et performants, comme le montre la photographie ci-dessous (réf.12).



IDF

Poste de commandement de secteur frontalier



IDF

Interface du système de surveillance et de commandement

Sur le terrain, les commandants de petites unités tactiques reçoivent leurs ordres, éventuellement sous forme graphique ou photographique, par l'intermédiaire de téléphone cellulaire GPS de marque Compaq® à transmissions de données avec écran tactile couleur (voir ci-dessous). Ce matériel, appelé "Mobile C² Terminal" est également en cours d'expérimentation dans les Territoires.



IDF

Terminal tactique " Mobile C² ".

Le système "Mobile C²" permet donc d'échanger des messages et des croquis, de recevoir des cartes et des documents photographiques, de se positionner et de visualiser la position des unités amies voisines. Le réseau n'est pas hiérarchisé, ce qui permet un échange direct entre les unités selon le principe de la boucle courte. De plus, si les matériels ne sont pas militarisés, les données transmises font néanmoins l'objet, semble-t-il, d'un chiffrement (réf.12).

Ainsi, les IDF, sans développer un système d'information et de commandement militaire spécifique, s'appuient de plus en plus sur les technologies grand public pour accélérer la prise de décision, dans un conflit où les délais sont vitaux pour intercepter un ennemi particulièrement volatile. En effet, les Israéliens estiment à trois minutes les délais pour réagir de façon efficace au niveau du bataillon à une tentative d'intrusion ou à une attaque.

On peut s'interroger néanmoins sur la fiabilité d'un tel système quand il s'avère que tous les réseaux de téléphonie mobile sont saturés en cas d'attentat (réf.426). C'est peut-être pourquoi les programmes majeurs en matière de télécommunication militaire consistent à créer un réseau d'infrastructure en fibre optique (programme "Greenbelt"), à développer un réseau cellulaire (programme "Mountain Rose") dédié aux forces et à augmenter les capacités de liaison satellite "Satcom Datalink" (réf.11).

La numérisation jusqu'aux plus petits échelons peut apporter une plus-value non négligeable pour améliorer la réactivité des forces conventionnelles face à un ennemi fugace. Les systèmes civils peuvent constituer une solution d'équipement rapide au moindre coût pour les systèmes terminaux, mais les liaisons doivent toujours être militarisées, c'est-à-dire durcies et sécurisées.

Renseignement

Renseignement tactique d'origine humaine (ROHUM)

Le renseignement d'origine humaine constitue la principale arme des Israéliens pour déjouer les actions terroristes (cf. § 211). Mais lors des opérations dans les Territoires, les IDF ont le plus grand mal à évaluer la résistance qu'elles vont réellement affronter du fait de la fluidité de la menace (réf.11). Le renseignement tactique doit toujours être précisé au contact. Ainsi, la collaboration des différents services se traduit souvent sur le terrain par l'infiltration préalable de forces spéciales et la participation d'agents du Shabak²² aux opérations militaires. C'est pourquoi, lors de la fouille de Naplouse en avril 2002, des policiers du Shabak (un par bataillon) ont accompagné les forces terrestres pour contrôler en temps réel l'identité des individus suspects en interrogeant les fichiers centraux de leur service par téléphone (réf.11).

Mais l'armée de terre renforce également ses propres capacités dans ce domaine. Le corps du renseignement de combat (réf.416) a triplé ses effectifs en deux ans. Il organise des stages de langue arabe, afin, en particulier, d'éviter de faire appel à des interprètes civils qui sont souvent menacés par les terroristes. De même, ce corps a formé 3700 spécialistes du renseignement tactique : ces spécialistes sont regroupés en équipes de 8, pour surveiller avec différents capteurs (acoustiques, thermiques...) un secteur supérieur à celui d'une section de combat. Enfin, certaines unités, comme les sections antichars, ont reçu pour mission complémentaire la recherche du renseignement dans les Territoires (réf.11).

Le renseignement tactique et d'origine humaine est vital dans un conflit de type subversif compte tenu de la dilution de l'ennemi dans la population : il doit s'appuyer sur un corps de spécialistes nombreux et de qualité, ainsi que sur une collaboration étroite des différents services concernés de l'Etat.

Renseignement technique

Si le renseignement d'origine humaine reste indispensable, il n'en demeure pas moins que les IDF ont développé et acquis de nombreux capteurs techniques innovants, dont elles font un usage permanent pour surveiller leurs frontières et les Territoires, sans compter les systèmes d'écoute et d'interception des télécommunications (SIGINT/ROEM), qui emploieraient 7000 analystes, en particulier, pour déterminer les organigrammes des organisations terroristes (réf.11).

Dans la troisième dimension, les Israéliens emploient couramment et massivement des drones tactiques de type Searcher Mk II (voir photo page 32) et Hermes 450, en particulier dans le cadre des "éliminations ciblées". Ils n'hésitent pas à adapter ces drones aux bataillons en cas de besoin (réf.11).

Les IDF utilisent également :

- des **mini-drones**, dont le Skylark (développé par Elbit Systems (r)) est le dernier modèle (réf.47). Ces mini-drones permettent aux bataillons et aux unités élémentaires d'avoir une bien meilleure perception de leur zone d'action et de leur objectif, en leur donnant la capacité d'observer au-delà du premier masque (pendant une heure de vol à une distance inférieure à 5 km).



IDF

²² Equivalent de la Direction de la sécurité du territoire.

- des **aérostats** pour la surveillance des frontières : ce sont des ballons captifs retenus par filin et équipés de moyens d'acquisition (vidéo...). Leur altitude de 300 m semble les préserver des tirs ennemis (réf.12).



IDF



IDF



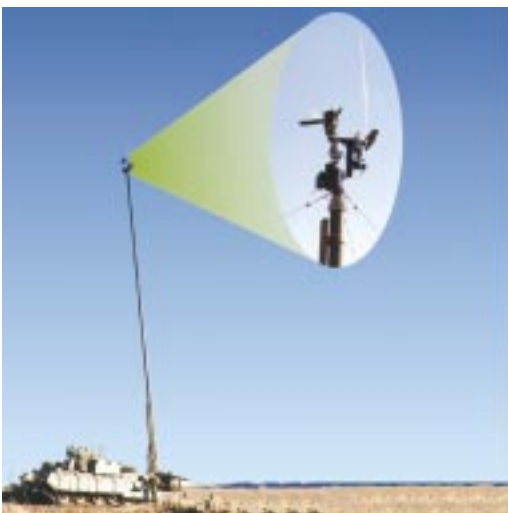
CEREX

Tactical Aerostat Observation System (TAOS)



IDF

Light Mobile Reco System (Stalker II)



IDF

Armored Mobile Reco System (MRS)

Au sol, l'armée de terre israélienne emploie en particulier :

- des **véhicules d'observation tactiques** blindés ou légers dont le mât télescopique d'une dizaine de mètres (avec capteur optique, radar et optronique) augmente l'allonge (environ 10 km) et facilite le camouflage (réf.12).

- des **scanners optroniques anti-intrusion** (Ground Intruder Detection System) qui décèlent les tentatives d'intrusion de jour et de nuit dans un secteur de surveillance donné, en complément des capteurs optiques et infrarouges classiques qui équipent les tours d'observation (réf.12).



Capteur



Ecran de contrôle

Il est évident que les capteurs techniques, notamment les drones, trouvent leur pleine efficacité dans un emploi en réseau avec transmissions de données en temps réel vers les centres de décisions et les moyens d'intervention grâce aux systèmes de télécommunication et de commandement modernes décrits plus haut.

Ils ne peuvent pourtant se concevoir qu'en complément du renseignement humain, qui demeure absolument indispensable. D'ailleurs, leur efficacité maximale est souvent obtenue lorsqu'ils sont bien orientés par le ROHUM.



Drone type Searcher Mk II développé par MALAT (R)

Contact

Remarque : bien que l'engagement en zone urbaine implique dans un combat totalement interarmes, voire interarmées, l'ensemble des fonctions opérationnelles, il concerne en premier lieu la fonction "contact". C'est la raison pour laquelle ce type d'engagement sera développé spécifiquement dans ce paragraphe.

Engagement en zone urbanisée

Les forces israéliennes ont constamment amélioré leurs modes d'action en zone urbaine depuis le début de la deuxième Intifada en s'appuyant sur une démarche RETEX pragmatique et réactive (réf.11). Ainsi elles mènent régulièrement des actions de rétorsion dans les agglomérations de la Bande de Gaza et de Cisjordanie et en particulier, dans les camps de réfugiés palestiniens.

Nature de la menace

En effet, les activistes palestiniens recherchent l'avantage relatif que leur offrent les villes comme l'ont analysé les officiers israéliens (réf.12) :

- les agglomérations réduisent l'inégalité du rapport de forces et permettent d'optimiser l'emploi de l'armement léger ;
- elles leur permettent de se camoufler au sein de la population civile ;
- elles facilitent l'utilisation des médias à leur profit ;
- ils ont l'avantage de la connaissance du terrain ;
- et ils n'ont aucune difficulté à évoluer et à s'approvisionner.

Cet avantage relatif est maximisé par l'urbanisme anarchique de l'habitat palestinien qui évolue sans cesse, l'étroitesse des rues, le fait que les portes des habitations ne donnent pas systématiquement sur la voie publique, un réseau souterrain non cartographié, etc. (réf.12).

Les terroristes utilisent donc en ville toutes les armes de la guérilla : pièges, cocktails Molotov, lance-roquettes AC, grenades AC, attentats-suicide, voitures piégées, snipers, manifestations, obstacles et barricades... (réf.12).

Défis à relever par les IDF

C'est pourquoi les IDF cherchent à éviter de pénétrer dans les villes (réf.12), mais elles y sont de plus en plus contraintes. Elles reconnaissent, en effet, être confrontées en agglomération aux défis suivants :

- l'évaluation rapide de la situation et la coordination du combat ;
- l'identification de l'ennemi et la détermination en temps réel de l'origine des tirs ;
- la contrebatterie dans des délais brefs des armes à tirs courbes ;
- la menace AC ;
- la gestion des charges explosives sophistiquées ;
- la manœuvrabilité des unités embarquées ;
- le combat dans les trois dimensions ;
- l'imbrication avec les civils ;
- l'identification des immeubles ;
- la gestion des ravitaillements et des évacuations sanitaires.

Entraînement et préparation des opérations en zone urbaine

Le combat urbain mené par l'armée de terre israélienne s'appuie sur un entraînement qui se veut régulier et réaliste, malgré les difficultés liées à la réduction des crédits de fonctionnement (réf.13). Chaque unité suit une période de remise à niveau d'un mois tous les 6 mois avec l'appui de centres spécialisés, spécifiques à chaque zone d'opération, où l'instruction cherche en permanence à suivre l'évolution de la menace et le RETEX : 40 % des programmes ont ainsi été adaptés (réf.47). De même, l'entraînement au combat s'appuie sur des villages palestiniens reconstitués dans le détail (jusqu'aux affiches et aux noms des rues !) et il se veut très réaliste avec des exercices à tirs réels (réf.414).

Les interventions de Tsalal font donc l'objet d'une préparation minutieuse :

- renseignement précis après infiltration de forces spéciales et emploi de drones de surveillance et d'acquisition ;
- établissement de cartes à jour et de photographies aériennes avec baptême de terrain très poussé (jusqu'au schéma et à la numérotation des ouvertures des bâtiments) pour l'ensemble des forces d'intervention au sol: chaque habitation est affectée d'un numéro et d'un code couleur (réf.11).

Organisation

L'intervention proprement dite repose sur des unités interarmes à dominante infanterie et spécialisées dans le combat antiterroriste (réf.12). Les effectifs engagés peuvent être importants pour permettre un rapport de forces très favorable (10 contre 1) : par exemple, 3 brigades²³ pour l'opération "Rempart" à Naplouse²⁴ en mars 2002 (réf.11).

L'unité d'emploi type est le sous-groupement tactique dont l'équipement-type peut être de 4 chars (Merkava), de 4 véhicules blindés de l'infanterie (VBCI) et d'un bulldozer lourd D9. Les engins combattent en trinôme ou binôme (réf.12).

Conduite des opérations en zone urbaine

Ces opérations se déroulent généralement en 5 phases successives (réf.11) :

- une phase d'approche par plusieurs axes simultanément pour repousser les activistes vers leurs zones de repli : les unités progressent en triangle pointe en avant, les bulldozers lourds D9 ouvrent éventuellement les itinéraires et des feux sont appliqués a priori²⁵ sur les zones suspectes (réf.12) ;
- une phase de bouclage des zones sensibles (camp de réfugiés, vieille ville...) avec établissement de *check -points* (merlons et, surtout, blindés) et couvre-feu ;
- une phase d'assaut à pied pour neutraliser ou interpellier les activistes et les suspects, qui sont immédiatement interrogés par des équipes spécialisées ;
- une phase de fouille systématique pour exploiter au plus vite les renseignements obtenus (arrestations, récupération des documents, de l'armement et destruction des infrastructures terroristes) ;
- une phase de désengagement pour éviter l'enlèvement et ne pas cristalliser le ressentiment de la population.

Une opération de ce type peut durer une douzaine de jours comme à Jénine ou une semaine comme à Naplouse en avril 2002, mais tout dépend évidemment de l'objectif fixé et de la taille de la ville.

23 La brigade parachutiste motorisée, la brigade mécanisée "Golani" et une brigade blindée. Les brigades d'infanterie étaient constituées de 2 à 3 bataillons d'infanterie et renforcées d'une compagnie antichar, d'une compagnie du génie et d'une compagnie de reconnaissance.

24 Naplouse est une ville de 120 000 habitants. L'objectif de cette opération de police "musclée" était mettre hors de combat les activistes retranchés dans le cœur historique de la ville. Les IDF en ont affronté un millier au total (réf.13).

25 Des affûts sol-air Vulcan de 20 mm montés sur M 113 auraient été employés contre les snipers et en tir de saturation (réf.211).

Trois modes d'action spécifiques

L'attaque en "essaim" (réf.11 et 13)

C'est lors de la phase d'assaut que les Israéliens ont particulièrement innové en attaquant en "essaim" ("swarming") lors de l'opération "Rempart" dans Naplouse : les unités d'infanterie investissent la ville de façon très décentralisée (jusqu'au niveau groupe) en combattant chacune dans une zone de chasse attribuée au départ, sans souci d'alignement. Elles progressent de maison en maison en perçant les cloisons de sorte à utiliser le moins possible les rues afin de s'affranchir du cloisonnement de l'espace urbain, de se soustraire aux champs de tir et de privilégier la surprise²⁶ par une surmobilité et des déplacements non linéaires. S'il faut traverser une rue sous le feu, elles utilisent des plaques blindées portables, qu'elles mettent en place progressivement (réf.12).

Le combat est conduit avec une inventivité permanente et de fréquents changements de posture (reconnaissance, embuscade, réduction de résistance...) en combinant les appuis mutuels au sol et avec la coopération des hélicoptères. Le but est de maintenir l'ennemi sous pression permanente.

L'opération en souplesse (réf.13)

Un autre mode d'action a été présenté lors de la conférence "LIC 2004" (réf.13), par le colonel No'Am Tibon, commandant le brigade d'infanterie Nahal, qui l'a mis en œuvre en janvier 2004 lors de l'investigation du camp de Tulkarem en Cisjordanie.

Cette opération diffère fondamentalement de l'opération "Rempart" dans la mesure où elle a été déclenchée dans le but de s'emparer de terroristes clairement identifiés et localisés par les divers services de renseignement.

Ainsi, elle a été déclenchée de jour pour tromper le système de guet et d'alerte des Palestiniens : vraisemblablement de façon semi-couverte (camions bâchés ?), les unités israéliennes ont rapidement et discrètement bouclé les quartiers suspects. La population a été évacuée entièrement : les femmes et les enfants ont été regroupés sur des sites préparés à l'avance sous la responsabilité de l'ONU (UNRA) et les hommes adultes ont été systématiquement interrogés par des équipes spécialisées. Dans le même temps, l'infanterie a commencé à fouiller de façon rigoureuse les blocs de maisons. Après une première journée décevante, les suspects interpellés et les premiers résultats de l'interrogatoire de la population ont permis de relancer l'action avec des troupes fraîches : le "deuxième cercle" a ainsi pu être appréhendé au cours du deuxième jour.

Cette opération, qui s'apparente aux modes d'action mis en œuvre lors de la Bataille d'Alger, a été un réel succès car plus des deux tiers des terroristes recherchés ont été arrêtés. De plus, aucune perte n'a été déplorée dans la population, qui a été au maximum préservée des contraintes liées à l'action militaire : le couvre-feu a été limité au seul camp de réfugiés (et non pas étendu à l'ensemble de la ville), ses besoins élémentaires (logement, nourriture) ont été assurés, les habitations n'ont pas été endommagées et le commandement a volontairement mis fin à l'opération avant que la fatigue n'entraîne des "bavures" (action par "vagues successives"). Il reste à savoir si ce mode d'action, qui privilégie la souplesse et qui préserve au mieux les intérêts de la population, aurait été envisageable face à un ennemi plus combatif (Naplouse).

L'investigation d'un bâtiment

Lorsqu'il y a combat, l'infanterie investit un bâtiment soit parce qu'il constitue en lui-même un objectif, soit parce qu'il permet de contrôler un compartiment de terrain particulier (carrefour...), notamment pour créer des "kill zones" afin d'intercepter l'ennemi avant l'imbrication (réf.12).

Les combattants évitent généralement de l'aborder par les ouvertures principales (souvent piégées) : soit ils passent par une ouverture secondaire (fenêtre à l'étage), soit, plus sûrement, par une brèche réalisée par un tir de blindé ou par une équipe spécialisée de brèchage.

A l'intérieur, ils masquent rapidement les ouvertures (rideaux, volets...), occupent des postes de tirs et d'observation face à toutes les directions et changent de position fréquemment.

²⁶ Le bruit des percements des cloisons est couvert par les détonations.

Coordination et tirs fratricides

Pour diminuer les pertes par tirs fratricides (un officier tué à Naplouse et 18 incidents sans gravité à Jénine en avril 2002), les Israéliens mettent en œuvre des règles de coordination très précises (réf.12) :

- diffusion au plus bas niveau (groupe de combat) de cartes récentes ou mieux, de photographies aériennes, avec baptême terrain commun. Les photos aériennes sont plus précises, mais nécessitent un entraînement préalable pour leur emploi ;
- un bloc de maison entre deux rues parallèles (voire plusieurs) est laissé vide comme limite claire entre chaque unité (mais il est surveillé) ;
- tous les mouvements sur les toits peuvent, par convention, être considérés comme hostiles.

Discipline de feu et dégâts collatéraux

Pris sous le feu, les soldats israéliens semblent employer leurs armes abondamment (réf.11). Pourtant, les victimes collatérales et les destructions sont relativement faibles, par rapport à d'autres engagements urbains récents (Grozny ou, même, Bagdad...). Ainsi, à Jénine lors de l'opération "Defensive Shield" en avril 2002, les pertes se sont élevées à 22 civils sur 54 Palestiniens tués, plus de 140 bâtiments détruits et 200 habitations endommagées (sans que pour autant l'artillerie et le CAS aient été utilisés). Mais il est vrai qu'une partie de la population avait été évacuée.

Bien conscientes des risques de dommages collatéraux (de surcroît, les interventions se font sous les yeux de l'ONU, des ONG et d'une presse omniprésente), qui sont quasiment inévitables compte tenu de la densité de la population des villes palestiniennes, les IDF chercheraient de plus en plus à limiter l'emploi de la force et à privilégier la précision plutôt que la puissance de feu (réf.12). Ainsi, l'emploi d'artillerie lourde est proscrit et remplacé par celui des mortiers et des missiles air-sol tirés par hélicoptères.

Emploi spécifique de certains matériels en combat urbain

Les véhicules lourds

Char lourd

Les Israéliens confirment la validité de l'emploi du char lourd en zone urbaine (réf.412) pour sa protection, sa puissance de feu et son effet de choc, malgré ses limites (angles de vision et de tirs, absence de surprise, encombrement...).

Préparation du char pour une action en zone urbaine (réf.12) :

- démontage de tout matériel inflammable extérieur (réservoirs externes...) ;
- mise en place de câbles de traction à l'avant et à l'arrière ;
- emport d'eau potable supplémentaire en tourelle ;
- emport de munitions de mitrailleuse supplémentaires ;
- emport de moins d'obus que la dotation réglementaire pour laisser de la place pour une éventuelle évacuation ;
- emport de plus d'obus explosifs et de charges creuses que d'obus flèches : en zone urbaine, le char tire surtout des munitions explosives, mais les obus flèches peuvent être employés pour créer une brèche dans un mur de béton armé ;
- fixation des antennes vers l'avant ;
- emport d'un poste radio supplémentaire par char pour la liaison interarmes ;
- vérification des DREB ;
- emport d'une carte avec baptême terrain commun par équipage ;
- mise en place de concertina pour éviter les bombes artisanales (mais problématique en cas de transport de fantassins).

Emploi du char en zone urbaine (réf.12) :

- pendant la progression, chaque engin couvre l'espace mort au-dessus et sur les côtés du char devant lui ; la couverture arrière est assurée par les véhicules d'infanterie ;
- le conducteur et le chargeur contribuent à l'observation tout azimut ;
- tir a priori à la 12.7 à l'entrée dans un nouveau compartiment de terrain ;
- les obstacles sont dégagés par tir direct à l'obus explosif ou par les bulldozers blindés D9. Certains Merkava sont en outre équipés de bélier (réf.211) ;
- arrivé sur l'objectif, le char attire les tirs ennemis pendant que l'infanterie s'empare des points-clés ;
- tir dans les murs, plutôt que dans les ouvertures, pour mettre hors de combat un tireur ennemi ;
- l'équipage doit savoir prendre rapidement une visée par le tube pour traiter les cibles à courte distance (parallaxe) ;
- le char peut contribuer à la déception en orientant son tube dans une direction différente de celle de l'objectif à conquérir ;
- le char peut couvrir l'infanterie par l'emploi de ses fumigènes (mais cette utilisation de fumigènes peut être contre-productive) ;
- les chars participent à l'isolement de l'objectif en interdisant les itinéraires d'accès, pendant que l'infanterie débarquée fouille ;
- les chars peuvent permettre l'évacuation sanitaire en sûreté des blessés.



IDF

Char israélien en Cisjordanie

Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI)

L'infanterie mécanisée israélienne est équipée de VBCI lourds (VBCI "Achzarit" de 40 t sur châssis T55) et de "Nagmash" (M 113 avec blindage additionnel "Toga"). Le VBCI "Achzarit", même s'il n'est pas spécifiquement conçu pour la ville, est apprécié pour la protection et la capacité d'emport qu'il offre dans le cadre d'un engagement dans ce milieu. En zone urbaine, les véhicules sont tous dotés d'au moins trois mitrailleuses (réf.211).



CEREX

VBCI "lourd" pour engagement en ZUB



MMF Tel Aviv

VBCI "Achzarit"

Les moyens de vision nocturne

Les Israéliens profitent de la nuit pour maximiser l'effet de surprise et de choc, mais aussi l'avantage que leur confère leur équipement en moyens de vision nocturne (réf.11). De plus, l'action de nuit diminue les risques d'imbrication avec la population (réf.12).

L'équipement du combattant débarqué

Tsahal équipe ses combattants d'un nouveau fusil d'assaut - *Advanced Assault Rifle* (TAVOR) - bien adapté au combat urbain (assez court, au poids très faible, avec visée et pointeur laser). De même, l'infanterie débarquée est équipée de radios individuelles avec micro de tête, de treillis plus ergonomiques (modèle américain) et de gilets pare-éclats modulaires. En outre, les avancées françaises du système "Félin" semblent vivement intéresser les IDF, qui développent un système similaire. De plus, elles envisagent la réalisation d'un véhicule léger robotisé pour l'accompagnement et l'allègement de l'infanterie débarquée (réf.12).

Les enseignements des Israéliens en agglomération, s'ils ne peuvent pas être directement transposables, compte tenu de la spécificité du conflit, rappellent néanmoins les contraintes inhérentes à ce type d'engagement, soit en particulier, les risques de dommages collatéraux et de tirs fratricides.

C'est pourquoi le combat en zone urbaine nécessite dans tous les cas un entraînement rigoureux et réaliste et une préparation matérielle minutieuse.

Enfin, certains modes d'action employés, comme par exemple le combat en "essaim" et surtout, l'emploi des blindés pourraient faire l'objet de recherches complémentaires dans le cadre des études doctrinales et capacitaires actuelles.

Emploi des hélicoptères²⁷

Les IDF utilisent principalement les hélicoptères pour les missions suivantes (réf.12) :

- participation à la dissuasion et à la surveillance en survolant à haute altitude les zones sensibles ;
- "élimination ciblées" d'activistes ou la destruction d'infrastructures terroristes par des hélicoptères d'attaque (HA) avec des missiles Hellfire guidés par laser par des forces spéciales ;
- appui direct au canon ou au missile des unités engagées au sol - même en zone urbanisée, mais le risque est quand même réduit par l'absence, jusqu'à présent, de menace sol-air sérieuse - comme à Jénine²⁸ en avril 2002 ;
- PC volants (UH 60 et 70 A Blackhawk) ;
- renseignement aérien (moyen dégradé du drone) ;
- évacuation sanitaire (EVASAN) par HL Bell 212 ;
- opérations héliportées (HM CH 53-Yasur 2000).

Les difficultés rencontrées résident dans l'identification certaine des cibles²⁹ lors de l'appui des troupes au sol et de la vulnérabilité face aux tireurs embusqués.

C'est pourquoi les actions de nuit sont privilégiées. Ainsi, au-dessus des villes, les hélicoptères israéliens volent à haute altitude de jour et à très basse altitude de nuit.

De même, ils sont toujours en formation d'au moins deux appareils avec une capacité d'autodéfense.

²⁷ Comme les drones, les hélicoptères appartiennent à l'armée de l'air (IAF) : il n'y a pas d'ALAT ni d'équivalent du DAOS dans les forces israéliennes.

²⁸ 2 patrouilles de 2 HA ont appuyé l'opération " Defensive Shield " 24 heures sur 24 et ont tiré plusieurs dizaines de missiles.

²⁹ L'engagement de la cible et le choix des munitions restent en dernier ressort de la responsabilité du pilote.

Tireurs d'élite

Les Israéliens emploient de nombreux tireurs d'élite, dans le cadre de leurs opérations offensives³⁰, mais aussi pour certaines "éliminations ciblées" ou pour la défense de certains sites. Ils ont même créé une unité de volontaires d'origine russe pour défendre certaines colonies juives et ils s'inspirent fortement de la formation des tireurs d'élite russes (réf.413). En outre, les IDF cherchent à développer une plate-forme stabilisée dans les Blackhawk pour permettre le tir d'un tireur de précision à longue portée (réf.415).

Connaissance du milieu et préservation du moral

Ce type de guerre s'avère très éprouvant pour les militaires qui sont exposés en permanence au risque d'attentat et à l'hostilité de la population palestinienne. Pourtant, il semble que la motivation des cadres et des soldats reste bonne. L'affectation des grandes unités à un secteur déterminé semblerait préférable d'un point de vue opérationnel (réf.49) mais, pour éviter une usure trop rapide dans les Territoires, Tsahal impose la rotation fréquente des unités élémentaires entre emploi opérationnel, entraînement et repos (réf.12).

La gestion du moral des unités engagées dans un conflit de type subversif doit revêtir un caractère de priorité pour le commandement.

Agencement de l'espace terrestre (Génie)

Dans la fonction aide à la mobilité, le point certainement le plus spécifique à relever est l'emploi systématique par les Israéliens de bulldozers lourds type D9 de 62 tonnes en accompagnement de leurs (sous-)groupements blindés dans les villes (réf.12). Une douzaine de ces bulldozers Caterpillar® surblindés a été employée pour l'opération "Defensive Shield" en avril 2002. Ce véhicule est d'ailleurs le seul engin spécifique au combat urbain (réf.211).

Ne disposant pas d'un tel matériel, les Américains se sont procurés auprès d'Israël ces D9 modifiés pour l'opération Iraqi Freedom : ils les ont notamment utilisés pour déblayer rapidement les routes d'accès au centre de Bagdad de leurs obstacles et des carcasses des véhicules irakiens détruits (réf.11). Il est à noter que ces bulldozers servent également à la destruction des infrastructures sensées servir aux terroristes, ainsi que des habitations de leurs familles et de leurs présumés complices.



Bulldozer D9

Le génie doit être systématiquement associé aux groupements tactiques interarmes qui interviennent en zone urbaine (cf. § "Contact"), et ce, jusqu'au plus petit échelon (sapeurs de combat, spécialistes EOD...).

De surcroît, la capacité d'ouverture d'itinéraire dans ce milieu exige de plus en plus souvent la mise en œuvre de matériels lourds spécifiques et blindés.

³⁰ Les tireurs d'élite sont infiltrés de nuit et se mettent en position de tir avant l'irruption des blindés.

Communication opérationnelle (COMOPS)

Remarque : *Compte tenu du caractère des actions menées, il s'agit en fait de véritables "opérations sur l'information (INFO. OPS)", comme les prévoient l'OTAN et l'armée américaine, qui doivent déboucher sur la supériorité informationnelle³¹, et qui vont donc bien au-delà de la seule COMOPS.*

Dans ce conflit israélo-palestinien, la bataille a plus pour objectif la maîtrise de l'information que la conquête d'un gage territorial. Aussi les officiers israéliens parlent-ils de "War over Awareness" pour désigner leur engagement (réf.12).

Cette guerre de l'information se mène, certes, dans le domaine du renseignement, mais aussi et largement, dans les champs psychologiques dans lequel les médias jouent un rôle capital (réf.13).

Dans une guerre de type subversif, le but même du terrorisme est la déstabilisation de l'adversaire en minant la cohésion de sa société : les pertes infligées par les attentats restent secondaires. L'important réside dans la diffusion de l'idée que la guérilla peut frapper n'importe qui, quand elle le décide et où elle le veut.

Ainsi, comme l'explique le docteur Boaz Ganor, directeur de l'Institut de contre-terrorisme d'Herzliya, pour lutter contre les effets psychologiques du terrorisme sur la population, il faut éviter les mises en garde répétées et intempestives qui peuvent provoquer une psychose générale (réf.42). Même si la société israélienne ne manifeste pas pour l'instant de faiblesse dans sa cohésion, la "clôture antiterroriste" joue certainement à cet égard un rôle psychologique au moins égal à son efficacité militaire (réf.12). De plus, on a vu que la pratique israélienne des "éliminations ciblées" visait à porter dans le camp adverse la logique de la terreur instaurée par les activistes palestiniens.

Dans une guerre subversive, les effets psychologiques des modes d'action retenus sont essentiels, tant vis-à-vis de l'adversaire que de sa propre population. Ils doivent être anticipés dès la planification et contrôlés en cours d'action par une gestion de l'environnement psychologique adéquate.

La seconde Intifada a un coût élevé pour Israël sur la scène internationale. Alors que la "Guerre des pierres" n'est qu'un aspect marginal de la confrontation (1 % des victimes israéliennes), elle a été habilement mise en scène devant la presse. En fait, pour une grande partie de l'opinion mondiale le conflit actuel oppose quelques gamins armés de pierres à un géant militaire (réf.26).



AFP

³¹ Dans les forces armées françaises, la **communication opérationnelle** (qui comprend 4 volets : relations publiques, communication interne, communication locale et communication médias) fait partie de la **gestion de l'environnement psychologique (GEP)** avec l'appui psychologique (qui englobe lui le comportement de la force, les ACM, le soutien psychologique de la force et l'action psychologique pour neutraliser l'adversaire). Cf **Instruction 1000 - doctrine interarmées d'emploi des forces en opération.**

Ainsi, dans les Territoires, on assiste en quelque sorte presque plus à une “guerre des reportages” qu’à des reportages de guerre (réf.29). De surcroît, les reporters, pour rendre compte fidèlement des événements (et souvent par goût du sensationnel), s’exposent de plus en plus aux risques collatéraux. Une douzaine d’entre eux auraient été tués depuis septembre 2000 (réf.38). Les Territoires palestiniens seraient même devenus l’une des régions les plus dangereuses du monde pour les journalistes d’après Reporters sans frontières (réf.311). Ces victimes ne sont évidemment pas de nature à améliorer l’image de Tsahal dans l’opinion publique internationale. C’est pourquoi les militaires israéliens évoquent ouvertement la presse comme une arme aux mains de leurs adversaires (réf.12).

De même, on peut assister à une véritable guerre sur Internet : outre la désinformation que chaque camp entretient directement ou indirectement pour décrédibiliser son adversaire ³², certains sites (notamment pro-palestiniens) sont régulièrement rendus indisponibles ou redirigés vers des sites commerciaux ou à caractère pornographique (réf.31).

Dans une guerre asymétrique, la guérilla cherche de plus en plus à compenser le désavantage du rapport de forces classique par l’emploi des médias afin d’influer sur l’opinion publique du plus fort et de provoquer des pressions de la communauté internationale à son profit (Vietnam, Somalie...). Devenue une véritable “arme”, la presse mérite donc une attention toute particulière du commandement des forces terrestres engagées au contact, non seulement pour la maîtrise des messages - et surtout, des images - diffusés, mais aussi pour la sécurité des journalistes sur le terrain. De plus, Internet tend à devenir un nouveau champ de bataille virtuel dont le contrôle exigera de nouveaux spécialistes.



AFP

³² Voir notamment les sites solidarite-palestine.org (pro-palestinien) et refractaires.org (pro-israélien).

Annexe 2

CARTE D'ISRAËL



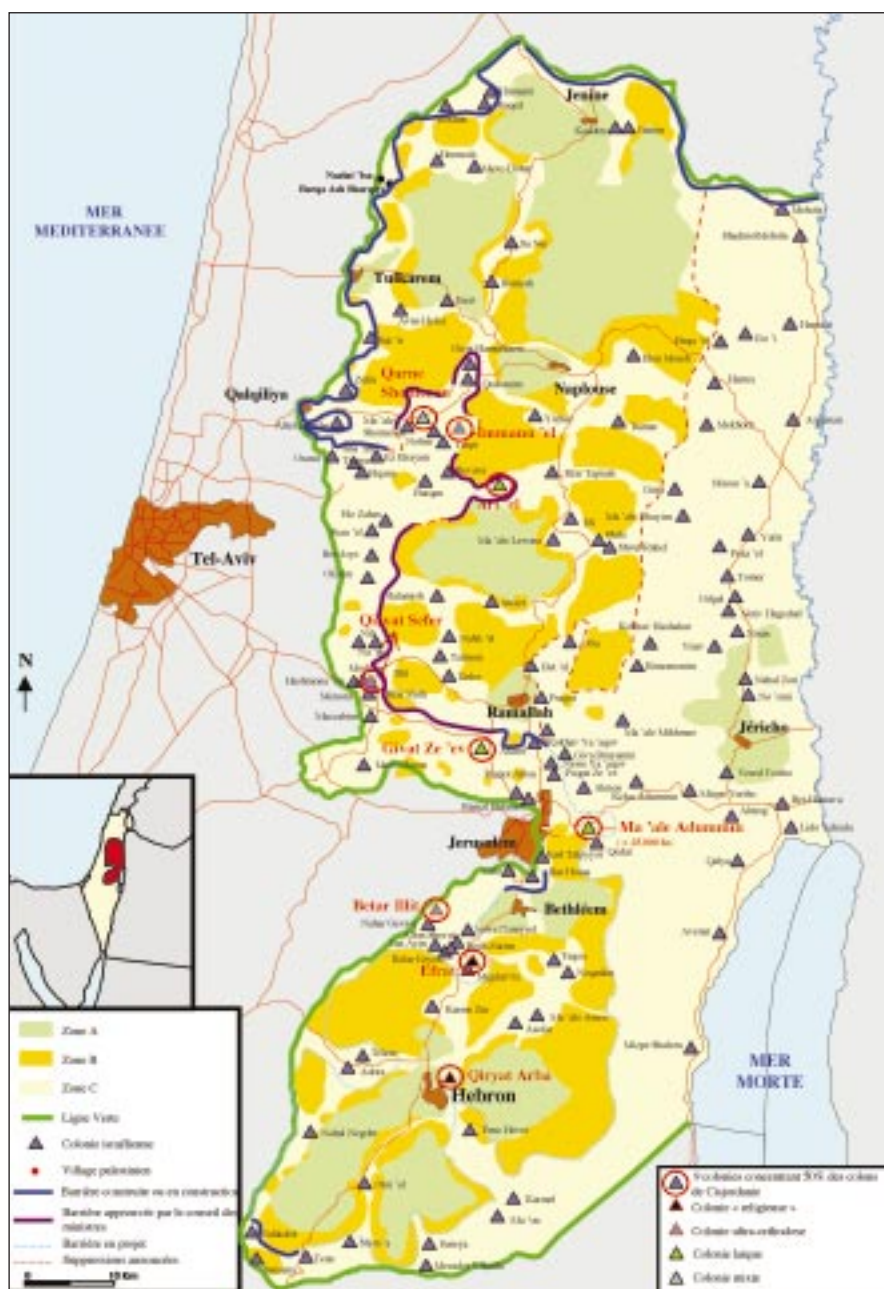
Annexe 3

TERRITOIRES PALESTINIENS



Annexe 4

TRACE DE LA CLOTURE "ANTITERRORISTE"



Annexe 5

SOURCES

1. Sources officielles militaires

11. Sources militaires françaises.
12. Sources militaires israéliennes.
13. Première conférence internationale sur les “conflits de basse intensité” (LIC 2004) organisée par les IDF à Tel Aviv du 22 au 25 mars 2004.

2. Autres sources institutionnelles et recherche spécialisée sur les questions de défense

21. Banque Mondiale : rapport du 5 mars 2003 sur la situation économique des Territoires palestiniens après deux ans d’Intifada (site internet : domino.un.org/UNISPAL.NSF).
22. Office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).
23. Compte-rendu de la 3^e Conférence internationale d’Herzliya sur le “terrorisme post-moderne” du 7 au 9 septembre 2003 au Centre pluridisciplinaire d’Herzliya.
24. Colloque de la Fondation pour la recherche stratégique du 18 mars 2002 : le Moyen-Orient après le 11 septembre.
25. Bulletin n°16 du Begin-Sadate Center for Strategic Studies de janvier 2004 : “The Necessary Separation Fence” (Prof. G. M. Steinberg).
26. Conférence de Gilles Kepel à l’Institut des études politiques de Paris le 29 janvier 2003 : “Le conflit israélo-palestinien : quelles issues ?”
27. Colonel Roger Trinquier. **La Guerre moderne**. La Table Ronde. 1961.
28. Colonel Roger Trinquier. **La Guerre**. Albin Michel. 1980.
29. Prof. Herfried Münkler. **Les guerres nouvelles**. Alvik Editions. 2003. (fiche CRD du 12 juin 2003).
210. Jerusalem Center for Contemporary Affairs : présentation du nouveau Code de conduite des IDF par le lieutenant-colonel Guiora le 23 octobre 2003.
211. Note interne de GIAT/DCAI/DMAGVCLUB IE.

3. Sites Internet

31. Guide de l’Intifada-sur-Web de Jean-François Legrain (CNRS/GREMMO).
Site Internet : mom.fr/guides/intifada/intifada.html.
32. Site Internet des Nations unies sur le sujet : domino.un.org/UNISPAL.NSF.
33. Site Internet de l’Office de Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires : reliefweb.int/ocha.ol.
34. Site Internet du Ministère de la défense israélien : idf.il.
35. Site Internet officiel du Ministère israélien des affaires étrangères : mfa.gov.il.
36. Site Internet officiel de l’Autorité palestinienne : pnac.gov.ps.
37. Site Internet de l’organisation Israeli Information Center for Human Rights in the Occupied Territories (gauche israélienne) : btselem.org.
38. Site Internet (pro-palestinien) : www.solidarite-palestine.org.
39. Site Internet du Middle East Policy Council (think-tank américain) : mepc.org.
310. Site Internet du Croissant rouge palestinien : palestinercs.org.
311. Site Internet de Reporters sans frontières : rsf.org.
312. Site Internet du Jerusalem Center for Contemporary Affairs (think tank israélien) : jcpa.org.

4. Articles de presse

41. **Intersec** d'octobre 2003 : "Israel Assesses 300 insurgents in West Banks".
42. **Jane's Intelligence Review** de septembre 2003 : "Israel refines its pre-emptive approach to counterterrorism".
43. **Jane's Defense Weekly** du 10 septembre 2003 : "IDF to streamline service benefits". Alon Ben-David.
44. **Defense News** du 22 septembre 2003 : "Israel Looking To Speed Up, Improve Strikes". Barbara Opall-Rome.
45. **Defense News** du 22 décembre 2003 : "Tactical Successes, Strategic Failures". Barbara Opall-Rome.
46. **Defense News** du 2 février 2004 : "Israeli Military Probes Ethical Issues of War". Barbara Opall-Rome.
47. **Defense News** du 9 février 2004 : "Israel : Training Moves to Front". Barbara Opall-Rome.
48. **Ha'aretz** du 29 juillet 2003 : "US Army Hears about IDF Tactics." Amos Harel.
49. **Ha'aretz** du 29 juillet 2003 : "Infantry Boosted in Leaner Army". Amos Harel.
410. **Ha'aretz** du 3 septembre 2003 : "IDF's guidelines for field officers in the territories : Respect Palestinian civilians and use common sense". Amos Harel.
411. **Ha'aretz** du 10 septembre 2003 : "Outgoing Shin Bet deputy chief weighs complex issues in fighting terrorism". Ze'ev Schiff.
412. **Ha'aretz** du 17 octobre 2003 : "Merkava lite ?" Amon Barzilai.
413. **Ha'aretz** du 22 septembre 2003 : "Chechnya Veterans Serve as IDF Snipers". Amos Harel.
414. **Jerusalem Post** du 3 octobre 2003 : "IDF holds live-fire budget exercise". Arie O'Sullivan.
415. **Jerusalem Post** du 27 octobre 2003 : "IAF choppers to carry snipers". Arie O'Sullivan.
416. **Jerusalem Post** du 8 janvier 2003 : "Growing Combat Intelligence Corps bucks trend". Arie O'Sullivan.
417. **Le Monde** du 29 janvier 2002 : "Rencontres en terre d'Islam". Gilles Kepel.
418. **Le Monde** du 21 octobre 2003 : "Trois soldats israéliens tués en Cisjordanie" (AFP).
419. **Le Monde** du 23 octobre 2003 : (Le "mur" israélien a été condamné à l'ONU) (AFP).
420. **Le Monde** du 23 octobre 2003 : "Raids israéliens en série dans la Bande de Gaza". Gilles Paris.
421. **Le Monde** du 28 octobre 2003 : "Pour Israël la raison d'Etat ne suffit pas". David Meyer, rabbin et directeur rabbinique de l'*International Jewish Center* de Bruxelles.
422. **Le Monde** du 28 octobre 2003 : "Tsayal détruit 144 logements dans la Bande de Gaza". Gilles Paris.
423. **Le Monde** du 28 octobre 2003 : "M. Sharon critique le soutien de la France au Pacte de Genève". Gilles Paris.
424. **Le Monde** du 8 janvier 2004 : "Ariel Sharon ne veut pas appliquer la feuille de route" affirme Yasser Arafat (AFP - Reuters).
425. **Le Monde** du 16 janvier 2004 : "La femme-kamikaze d'Erez, membre du Hamas, avait 22 ans et était mère de famille" (AFP - AP).
426. **Le Monde** du 30 janvier 2004. "Un attentat-suicide à Jérusalem relance le cycle des violences". Gilles Paris.
427. **Le Figaro** du 23 octobre 2003 : "Pour Tsahal, la mort d'Arafat provoquerait le chaos". Patrick Saint-Paul.
428. **Le Figaro** du 23 octobre 2003 : Yossi Beilin (ancien ministre travailliste) : "le mur de sécurité n'arrêtera pas les attaques". Patrick Saint-Paul.
429. **Le Figaro** du 13 novembre 2003 : "Une géographie d'apartheid". Cardinal Roger Etchegaray, président émérite du Conseil pontifical Justice et Paix du Saint-Siège.
430. **Courrier International** du 21 octobre 2003 : "Pluie de missiles sur Gaza". Hoad Saliby-Yehia.

EN GUISE DE CONCLUSION : QUELQUES REFLEXIONS A L'USAGE DES FORCES TERRESTRES FRANÇAISES

L'expérience acquise par les forces de défense israéliennes dans ce conflit asymétrique qu'est la deuxième Intifada ne saurait être utilisée telle quelle par les forces armées françaises compte tenu du contexte géostratégique et du cadre d'action particuliers dans lesquels ces forces agissent. Cependant, l'observation des événements d'Irak et les difficultés rencontrées par des armées alliées que nous connaissons bien et dont les doctrines d'emploi sont proches de la nôtre ne peuvent que nous inciter à réfléchir à la façon dont nos forces, en particulier les forces terrestres, toujours au contact de la réalité du terrain, pourraient faire face à un adversaire déterminé, soutenu par la majeure partie d'une population et employant tout le registre des modes d'action du conflit asymétrique, y compris les plus détestables.

Tout au long de cette étude du CEREX, qui s'est voulue aussi objective que possible, a déjà été livré un certain nombre de réflexions¹ sur l'action menée par les militaires israéliens et sur la façon dont ils se sont organisés face à une menace qui, dans leur cas, pèse sur l'existence même de l'Etat hébreu. Le rédacteur s'est efforcé bien sûr de rester strictement dans son rôle de militaire français cherchant à comprendre l'action d'autres militaires, avec avant tout le souci d'aider les unités et états-majors de nos forces terrestres à se préparer à une situation proche de celle-là, dans laquelle pourrait se trouver une force française envoyée sur un théâtre d'opération extérieur.

A ces premières réflexions faites au fil de l'étude sur l'organisation, les modes d'action des forces israéliennes et sur la façon dont elles assurent ce que nous appelons, dans notre armée, les fonctions opérationnelles, **peuvent s'ajouter d'autres réflexions plus générales**, qui doivent alimenter les études déjà en cours sur la place et le rôle des forces terrestres dans un conflit asymétrique.

D'abord, le constat renouvelé que **la réponse à une menace asymétrique ne peut être que globale**, dans un cadre interministériel national, mais aussi multinational, qu'il soit régional ou international, et que l'objectif stratégique fixé à la force militaire dès le début de l'action doit bien concourir à l'effet final recherché, à savoir la solution politique du conflit et donc la stabilisation de la situation, envisagée dès la préparation de l'opération. La participation militaire au traitement du conflit ne se limitera d'ailleurs pas à l'engagement sur le théâtre extérieur concerné en raison des menaces qui ne manqueront pas de peser sur la population française et aussi sur nos compatriotes expatriés. Or la mission première des forces armées est et restera la défense du territoire et de la population de notre pays. Ensuite, pour ce qui concerne les forces armées, la constatation du fait que **seule la présence sur le terrain d'une composante terrestre puissante peut permettre d'aboutir dans la durée à la stabilisation de la situation souhaitée**, sous réserve que l'action de cette force terrestre soit bien préparée et menée, et surtout complémentaire de celles menées par les organisations internationales et nationales, gouvernementales et non gouvernementales.

Egalement, **la nécessité évidente d'améliorer encore et toujours la coopération interarmes** à tous les niveaux tactiques, mais surtout aux bas échelons (groupement tactique interarmes, sous- groupement tactique, et même élément de niveau inférieur formé autour d'un groupe ou un peloton de combat), pour que, dans les actions et réactions contre notamment les mouvements de foules, les harcèlements, les attentats, surtout en zone urbanisée, nos unités et équipes de commandement sachent agir avec efficacité mais aussi maîtrise, conformément à notre conception de l'emploi des forces.

Enfin, **le besoin de l'arrivée rapide des nouveaux équipements** permettant d'améliorer d'une façon significative la façon dont nos unités assurent leurs fonctions opérationnelles dans le milieu difficile qu'est la zone urbanisée, devenue le champ d'action principal de nos adversaires potentiels. Parmi ces matériels, on citera entre autres les systèmes de commandement permettant de raccourcir encore le cycle de décision, les systèmes de communication utilisables dans les agglomérations, les bâtiments et souterrains, les moyens d'observation perfectionnés adaptés au milieu urbanisé, les systèmes d'armes autorisant des tirs précis, des avions mieux protégés des tirs, des équipements performants de déminage, de dépièçage, mais aussi d'ouverture de brèches, les systèmes de protection individuels et collectifs, le but étant de donner à nos soldats les moyens les plus modernes et les plus efficaces pour remplir leur difficile mission dans les meilleures conditions possibles.

Bien sûr, les moyens mis à la disposition de nos forces ne valent que par **les hommes** qui les mettent en œuvre. Il nous appartient donc de continuer à former, à entraîner des chefs et des soldats français dignes de leurs anciens, qui pourront à leur tour affronter des adversaires " asymétriques " (terme que ces anciens ne connaissaient bien sûr pas) aussi redoutables que ceux rencontrés dans le passé.

Nos **concepts et doctrines**, appris et assimilés au cours de la formation et de la préparation des opérations, déclinés sur le terrain dans les ordres et consignes, les guideront dans leur action. Certes interopérables avec ceux de nos alliés, ils sont cependant profondément marqués par la vision française des relations internationales et de l'emploi de la force, et ils prennent déjà bien en compte la menace asymétrique et les façons d'y faire face. Il nous faut cependant continuer à les adapter pour qu'aux différents niveaux de la hiérarchie, les chefs disposent de règles d'emploi aussi claires que pour les actions plus conventionnelles.

La communauté doctrinale va s'y employer, comme elle l'a déjà fait dans le passé.

¹ Voir les passages encadrés et en italiques.

DOCTRINE



C.D.E.S
Commandement de la Doctrine
et de l'Enseignement militaire
Supérieur de l'armée de terre